

Benoît XVI

14 septembre 2012

Exhortation apostolique *Ecclesia in medio oriente*

Sur l'Église au Moyen-Orient

Ce document appelle à une certaine *communicatio in sacris*, et à une liberté religieuse, choses nettement opposées au magistère antérieur. Voir notre dossier la [liberté religieuse](#).

Aux Patriarches, au Évêques, au clergé, aux personnes consacrées et aux fidèles laïcs, sur l'Église au Moyen-Orient, Communion et témoignage

Introduction

1. L'Église au Moyen-Orient qui, depuis l'aurore de la foi chrétienne, pérégrine sur cette terre bénie, continue aujourd'hui avec courage son témoignage, fruit d'une vie de communion avec Dieu et avec le prochain. *Communion et témoignage* ! Telle a été en effet la conviction qui a animé l'Assemblée spéciale du Synode des Évêques pour le Moyen-Orient, réunie autour du successeur de Pierre du 10 au 24 octobre 2010, sur le thème : L'Église catholique au Moyen-Orient, communion et témoignage. « *La multitude de ceux qui étaient devenus croyants avait un seul cœur et une seule âme* » (Ac 4, 32).

2. Au début de ce troisième millénaire, je souhaite confier cette conviction qui puise sa force dans le Christ-Jésus, à la sollicitude pastorale de l'ensemble des Pasteurs de l'Église une, sainte, catholique et apostolique, et de manière plus particulière aux vénérés frères Patriarches, Archevêques et Évêques qui veillent ensemble, en union avec l'Évêque de Rome, sur l'Église catholique au Moyen-Orient. Dans cette région vivent des fidèles natifs appartenant aux vénérables Églises orientales catholiques *sui iuris* : l'Église patriarcale d'Alexandrie des Coptes ; les trois Églises patriarcales d'Antioche : celle des Grecs-melkites, des Syriques et des Maronites ; l'Église patriarcale de Babylone des Chaldéens et celle de Cilicie des Arméniens. Y vivent également des Évêques, des prêtres et des fidèles appartenant à l'Église latine. Sont présents aussi des prêtres et des fidèles venus d'Inde des Archevêchés majeurs d'Ernakulam-Angamaly des Siro-malabars et de Trivandrum des Siro-malankars, et des autres Églises orientales et latine d'Asie et d'Europe de l'Est, ainsi que de nombreux fidèles venus d'Éthiopie et d'Érythrée. Ensemble, ils témoignent de l'unité de la foi dans la diversité de leurs traditions. Je veux aussi confier cette conviction à tous les prêtres, religieux et religieuses, et fidèles laïcs moyen-orientaux, persuadé qu'elle animera le ministère ou l'apostolat de chacun dans son Église respective, selon le charisme qui lui a été accordé par l'Esprit, pour l'édification de tous.

3. Au regard de la foi chrétienne, « la communion est la vie même de Dieu qui se communique dans l'Esprit Saint, par Jésus-Christ ». ^[1] Elle est un don de Dieu qui interpelle notre liberté et attend notre réponse. C'est justement en raison de son origine divine que la communion a une portée universelle. Si elle interpelle de façon impérative les chrétiens, en raison de leur foi apostolique com-

mune, elle n'en demeure pas moins ouverte à nos frères juifs et musulmans, et à toutes les personnes, qui elles aussi, sous des formes diverses, sont ordonnées au Peuple de Dieu. L'Église catholique au Moyen-Orient sait qu'elle ne pourra pas manifester pleinement cette communion aux plans œcuménique et interreligieux si elle ne la ravive pas avant tout en elle-même et au sein de chacune de ses Églises, parmi tous ses membres : patriarches, évêques, prêtres, religieux, consacrés et laïcs. L'approfondissement de la vie de foi individuelle et le renouveau spirituel interne à l'Église catholique permettront la plénitude de la vie de grâce et la *theosis* (la divinisation de l'homme).^[2] Ainsi crédibilité sera donnée au témoignage.

4. L'exemple de la première communauté de Jérusalem peut servir de modèle pour renouveler l'actuelle communauté chrétienne afin d'en faire un espace de communion pour le témoignage. En effet, les Actes des Apôtres livrent une première description, simple et saisissante, de cette communauté qui est née le jour de la Pentecôte : une multitude de croyants ayant un seul cœur et une seule âme. Il existe, dès l'origine, un lien fondamental entre la foi en Jésus et la communion ecclésiale indiqué par les deux expressions interchangeables : un seul cœur et une seule âme. La communion n'est donc point le résultat d'une construction humaine. Elle est générée avant tout par la force de l'Esprit-Saint qui crée en nous la foi opérant par la charité(cf. Ga 5,6).

Selon les Actes, l'unité des croyants se reconnaît au fait qu'« ils étaient assidus à l'enseignement des Apôtres et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières » (2, 42). L'unité des croyants se nourrit donc de l'enseignement des Apôtres (l'annonce de la Parole de Dieu) auquel ils répondent par une foi unanime, de la communion fraternelle (le service de la charité), de la fraction du pain (l'Eucharistie et l'ensemble des sacrements), et de la prière personnelle et communautaire. C'est sur ces quatre piliers que la communion et le témoignage se fondent au sein de la première communauté des croyants. Puisse l'Église, présente de manière ininterrompue au Moyen-Orient depuis les temps apostoliques jusqu'à nos jours, trouver dans l'exemple de cette communauté, les ressources nécessaires pour maintenir vifs en elle la mémoire et le dynamisme apostolique des origines !

6. Les participants de l'Assemblée synodale ont expérimenté l'unité au sein de l'Église catholique, dans la grande diversité des contextes géographiques, religieux, culturels et sociopolitiques. La foi commune se vit et se déploie admirablement bien dans la diversité de ses expressions théologique, spirituelle, liturgique et canonique. Comme mes prédécesseurs sur le Siège de Pierre, je renouvelle ici ma volonté de « conserver religieusement et [de] promouvoir les rites des Églises orientales qui sont patrimoine de l'Église du Christ tout entière, dans lequel resplendit la tradition qui vient des Apôtres par les Pères et qui affirme dans la variété la divine unité de la foi catholique », ^[3] et j'assure mes frères latins de mon affection attentive à leurs besoins et nécessités selon le commandement de la charité qui préside tout, et selon les normes du droit.

Première Partie

*Nous rendons grâces à Dieu à tout moment pour vous tous,
en faisant mention de vous sans cesse dans nos prières.*

1 Th 1, 2

7. Par cette action de grâce de saint Paul, je désire saluer les chrétiens qui vivent au Moyen-Orient les assurant de ma prière fervente et continue. L'Église catholique, et avec elle l'ensemble de la communauté chrétienne, ne les oublie pas et reconnaît avec gratitude leur noble et antique contribution

à l'édification du Corps du Christ. Elle les remercie pour leur fidélité et les assure de son affection.

Le contexte

8. C'est avec émotion que je me souviens de mes voyages au Moyen-Orient. Terre choisie de manière particulière par Dieu, elle fut arpentée par les Patriarches et les Prophètes. Elle servit d'écrin de l'Incarnation du Messie, elle vit se dresser la croix du Sauveur, et elle fut témoin de la Résurrection du Rédempteur et de l'effusion de l'Esprit-Saint. Parcourue par les Apôtres, des saints et plusieurs Pères de l'Église, elle fut le creuset des premières formulations dogmatiques. Pourtant, cette terre bénie et les peuples qui y habitent, expérimentent de manière dramatique les convulsions humaines. Que de morts, que de vies saccagées par l'aveuglement humain, que de peurs et d'humiliations ! Il semblerait qu'il n'y ait pas de frein au crime de Caïn (cf. *Gn* 4, 6-10 ; *1 Jn* 3, 8-15) parmi les fils d'Adam et d'Ève créés à l'image de Dieu (cf. *Gn* 1, 27). Le péché adamique consolidé par la faute de Caïn ne cesse de produire épines et chardons (cf. 3, 18) aujourd'hui encore. Qu'il est triste de voir cette terre bénie souffrir dans ses enfants qui s'entredéchirent avec acharnement, et meurent ! Les chrétiens savent que seul Jésus, étant passé par les tribulations et la mort pour ressusciter, peut apporter le salut et la paix à tous les habitants de cette région du monde (cf. *Ac* 2, 23-24. 32-33). C'est lui seul, le Christ, le Fils de Dieu, que nous proclamons ! Repentons-nous donc et convertissons-nous « afin que les péchés soient effacés et qu'ainsi le Seigneur fasse venir le temps du répit » (*Ac* 3, 19-20a).

9. Selon les Saintes Écritures, la paix n'est pas seulement un pacte ou un traité qui favorise une vie tranquille, et sa définition ne peut être réduite à une simple absence de guerre. La paix signifie selon son étymologie hébraïque : être complet, être intact, achever une chose pour rétablir l'intégrité. Elle est l'état de l'homme qui vit en harmonie avec Dieu, avec lui-même, avec son prochain et avec la nature. Avant d'être extérieure, la paix est intérieure. Elle est bénédiction. Elle est le souhait d'une réalité. La paix est tellement désirable qu'elle est devenue une salutation au Moyen-Orient (cf. *Jn* 20, 19 ; *1 P* 5, 14). La paix est justice (cf. *Is* 32, 17) et saint Jacques dans sa Lettre ajoute : « Un fruit de justice est semé dans la paix pour ceux qui produisent la paix » (3, 18 ; cf. *Is* 32, 17). Le combat prophétique et la réflexion sapientielle étaient une lutte et une exigence en vue de la paix eschatologique. C'est vers cette paix authentique en Dieu que le Christ nous conduit. Il en est la seule porte (*Jn* 10, 9). C'est cette porte unique que les chrétiens désirent franchir.

10. C'est en commençant par se convertir soi-même à Dieu, par vivre le pardon dans son entourage proche et communautaire, que l'homme de bien pourra répondre à l'invitation du Christ à devenir « fils de Dieu » (cf. *Mt* 5, 9). Seul l'humble goûtera les délices d'une paix insondable (cf. *Ps* 37, 11 ; *Pr* 3, 2). En inaugurant pour nous l'être en communion avec Dieu, Jésus crée la véritable fraternité, non la fraternité défigurée par le péché. ^[4] « C'est lui, le Christ, qui est notre paix : des deux ... il a fait un seul peuple ... il a fait tomber ce qui les séparait, le mur de la haine ... » (*Ep* 2, 14). Le chrétien sait que la politique terrestre de la paix ne sera efficace que si la justice en Dieu et entre les hommes en est la base authentique, et si cette même justice lutte contre le péché qui est à l'origine de la division. C'est pourquoi l'Église désire surmonter toute distinction de race, de sexe et de niveau social (cf. *Ga* 3, 28 ; *Col* 3, 11) sachant que tous ne font qu'un dans le Christ qui est tout en tous. C'est pourquoi aussi l'Église soutient et encourage tout effort en vue de la paix dans le monde et au Moyen-Orient en particulier. De diverses manières, elle ne ménage pas ses efforts pour aider les hommes à vivre en paix et elle favorise aussi l'arsenal juridique international qui la consolide. Les positions du Saint-Siège sur les différents conflits qui meurtrissent dramatiquement la région, et celle sur le Statut de Jérusalem et des Lieux saints sont largement connues. ^[5] Cependant, l'Église n'oublie pas qu'avant tout, la paix est un fruit de l'Esprit (cf. *Ga* 5, 22) qu'il ne faut cesser de demander à Dieu (cf. *Mt* 7, 7-8).

La vie chrétienne et œcuménique

11. C'est dans ce contexte contraignant, instable et actuellement enclin à la violence, que Dieu a permis l'épanouissement de son Église. Elle y vit dans une multiformité remarquable. Avec l'Église catholique, sont présentes au Moyen-Orient de très nombreuses et vénérables Églises auxquelles se sont ajoutées des communautés ecclésiales d'origine plus récente. Cette mosaïque requiert un effort important et constant pour favoriser l'unité, dans le respect des richesses propres, afin de raffermir la crédibilité de l'annonce de l'Évangile et le témoignage chrétien. ^[6] L'unité est un don de Dieu qui naît de l'Esprit et qu'il faut faire croître avec une patiente persévérance (cf. 1 P 3, 8-9). Nous savons qu'il est tentant, lorsque des divisions nous opposent, de ne faire appel qu'au seul critère humain oubliant les sages conseils de saint Paul (cf. 1 Co 6, 7-8). Il exhorte : « Appliquez-vous à conserver l'unité de l'Esprit par ce lien qu'est la paix » (Ep 4, 3). La foi est le centre et le fruit du véritable œcuménisme. ^[7] C'est elle qu'il faut commencer par approfondir. L'unité surgit de la prière persévérante et de la conversion qui fait vivre chacun selon la vérité et dans la charité (cf. Ep 4, 15-16). Le Concile Vatican II a encouragé cet 'œcuménisme spirituel' qui est l'âme du véritable œcuménisme. ^[8] La situation du Moyen-Orient est elle-même un appel pressant à la sainteté de vie. Les martyrologes attestent que des saints et des martyrs de toute appartenance ecclésiale, ont été – et certains le sont aujourd'hui – des témoins vivants de cette unité sans frontière dans le Christ glorieux, avant-goût de notre 'être réunis' comme peuple finalement réconcilié en Lui. ^[9] C'est pourquoi à l'intérieur même de l'Église catholique, il faut consolider la communion qui donne un témoignage de l'amour du Christ.

12. Sur la base des indications du *Directoire œcuménique*, ^[10] les fidèles catholiques peuvent promouvoir l'œcuménisme spirituel dans les paroisses, les monastères et les couvents, dans les instituts scolaires et universitaires, et dans les séminaires. Les pasteurs auront soin d'habituer les fidèles à être des témoins de la communion dans tous les domaines de leur vie. Cette communion n'est certes pas une confusion. Le témoignage authentique demande la reconnaissance et le respect de l'autre, une disposition au dialogue en vérité, la patience comme une dimension de l'amour, la simplicité et l'humilité de celui qui se reconnaît pécheur devant Dieu et le prochain, la capacité de pardon, de réconciliation et de purification de la mémoire, à un niveau personnel et communautaire.

13. J'encourage le travail des théologiens qui inlassablement œuvrent pour l'unité, tout comme je salue les activités des Commissions œcuméniques locales qui existent à différents niveaux, et l'activité de communautés diverses qui prient et agissent en faveur de l'unité tant désirée, en promouvant l'amitié et la fraternité. Dans la fidélité aux origines de l'Église et à ses traditions vivantes, il est important également de se prononcer d'une seule voix sur les grandes questions morales à propos de la vérité humaine, de la famille, de la sexualité, de la bioéthique, de la liberté, de la justice et de la paix.

14. Par ailleurs, il existe déjà un *œcuménisme diaconal* dans le domaine caritatif et éducatif entre les chrétiens des différentes Églises, et ceux des Communautés ecclésiales. Et le Conseil des Églises du Moyen-Orient, qui regroupe les Églises des diverses traditions chrétiennes présentes dans la région, offre un bel espace à un dialogue qui pourra se dérouler dans l'amour et le respect réciproque.

15. Le Concile Vatican II indique que pour être efficace, le cheminement œcuménique doit se faire « par la prière d'abord, par l'exemple de vie, par une religieuse fidélité aux anciennes traditions orientales, par une meilleure connaissance mutuelle, par la collaboration et l'estime fraternelle des choses et des hommes ». ^[11] Il conviendrait surtout que tous reviennent encore davantage vers le Christ lui-même. Jésus unit ceux qui croient en Lui et qui l'aiment en leur donnant l'Esprit de son Père ainsi que Marie, sa mère (cf. Jn 14, 26 ; 16, 7 ; 19, 27). Ce double don, de niveau différent, peut aider puissamment et il mérite une attention plus grande de la part de tous.

Pour une pastorale œcuménique renouvelée, en vue d'un témoignage commun, il est utile de bien comprendre l'ouverture conciliaire vers une certaine communicatio in sacris pour les sacrements de la pénitence, de l'eucharistie et de l'onction des malades, qui n'est pas seulement possible, mais qui peut être recommandable dans certaines circonstances favorables,

16. L'amour commun pour le Christ « qui n'a commis aucune faute et en qui il n'y a aucune fourberie » (cf. 1 P 2, 22) et « les liens étroits » ^[12] entre les Églises d'Orient qui ne sont pas en pleine communion avec l'Église catholique, pressent au dialogue et à l'unité. Dans divers cas, les catholiques sont liés aux Églises d'Orient qui ne sont pas en pleine communion par des origines religieuses communes. Pour une pastorale œcuménique renouvelée, en vue d'un témoignage commun, il est utile de bien comprendre l'ouverture conciliaire vers une certaine *communicatio in sacris* pour les sacrements de la pénitence, de l'eucharistie et de l'onction des malades, ^[13] qui n'est pas seulement possible, mais qui peut être recommandable dans certaines circonstances favorables, selon des normes précises et avec l'approbation des autorités ecclésiastiques. ^[14] Les mariages entre fidèles catholiques et orthodoxes sont nombreux et ils demandent une attention œcuménique particulière. ^[15] J'encourage les Évêques et les Éparques à appliquer, dans la mesure du possible, et là où ils existent, les accords pastoraux pour promouvoir peu à peu une pastorale œcuménique d'ensemble.

17. L'unité œcuménique n'est pas l'uniformisation des traditions et des célébrations. Avec l'aide de Dieu, je suis certain que, pour commencer, des accords pourront être trouvés pour une traduction commune de la Prière du Seigneur, le Notre Père, dans les langues vernaculaires de la région, là où cela est nécessaire. ^[16] En priant ensemble avec les mêmes paroles, les chrétiens reconnaîtront leur enracinement commun dans l'unique foi apostolique, sur laquelle se fonde la recherche de la pleine communion. Par ailleurs, l'approfondissement commun de l'étude des Pères orientaux et latins comme celui des traditions spirituelles respectives, pourrait y aider puissamment dans l'application correcte des normes canoniques qui régulent cette matière.

18. J'invite les catholiques du Moyen-Orient à cultiver les relations avec les fidèles des diverses Communautés ecclésiales présentes dans la région. Différentes initiatives conjointes sont possibles. Une lecture ensemble de la Bible ainsi que sa diffusion pourraient, par exemple, ouvrir ce cheminement. Des collaborations particulièrement fécondes dans le domaine des activités caritatives et de la promotion des valeurs de la vie humaine, de la justice et de la paix pourraient, par ailleurs, se développer ou s'approfondir. Tout cela contribuera à une meilleure connaissance réciproque et à la création d'un climat d'estime, qui sont les conditions indispensables pour promouvoir la fraternité.

Le dialogue interreligieux

19. La nature et la vocation universelle de l'Église exigent qu'elle soit en dialogue avec les membres des autres religions. Ce dialogue est fondé au Moyen-Orient sur les liens spirituels et historiques qui unissent les chrétiens aux juifs et aux musulmans. Ce dialogue, qui n'est pas d'abord dicté par des considérations pragmatiques d'ordre politique ou social, repose avant tout sur des fondements théologiques qui interpellent la foi. Ils proviennent des Saintes Écritures et sont clairement définis dans la Constitution dogmatique sur l'Église, *Lumen gentium*, et dans la Déclaration sur les relations de l'Église avec les religions non chrétiennes, *Nostra aetate*. ^[17] Juifs, chrétiens et musulmans, croient en Dieu Un, créateur de tous les hommes. Puissent les juifs, les chrétiens et les musulmans redécouvrir l'un des désirs divins, celui de l'unité et de l'harmonie de la famille humaine. Puissent les juifs,

les chrétiens et les musulmans découvrir dans *l'autre croyant* un frère à respecter et à aimer pour donner en premier lieu sur leurs terres le beau témoignage de la sérénité et de la convivialité entre fils d'Abraham. Au lieu d'être instrumentalisée dans des conflits répétés et injustifiables pour un croyant authentique, la reconnaissance d'un Dieu unique peut – si elle est vécue avec un cœur pur – contribuer puissamment à la paix de la région et à la cohabitation respectueuse de ses habitants.

20. Nombreux et profonds sont les liens entre les chrétiens et les juifs. Ils s'ancrent dans un précieux patrimoine spirituel commun. Il y a certes la foi en un Dieu unique, créateur, qui se révèle et se lie à l'homme pour toujours, et qui par amour veut la rédemption. Il y a aussi la Bible qui est en grande partie commune aux juifs et aux chrétiens. Elle est 'Parole de Dieu' pour les uns et les autres. La fréquentation commune de l'Écriture Sainte nous rapproche. Par ailleurs, Jésus, un fils du Peuple choisi, est né, a vécu et est mort juif (cf. *Rm* 9, 4-5). Marie, sa mère, nous invite, elle aussi, à redécouvrir les racines juives du christianisme. Ces liens étroits sont un bien unique dont tous les chrétiens sont fiers et redevables au Peuple élu. Si la judaïté du *Nazaréen* permet aux chrétiens de goûter avec bonheur au monde de la Promesse et les introduit de manière résolue dans la foi du Peuple choisi en les unissant à lui, la personne et l'identité profonde de ce même Jésus séparent, car les chrétiens reconnaissent en lui le Messie, le Fils de Dieu.

21. Il est bon que les chrétiens prennent davantage conscience de la profondeur du mystère de l'Incarnation pour aimer Dieu de tout leur cœur, de toute leur âme et de tout leur pouvoir (cf. *Dt* 6, 5). Le Christ, le Fils de Dieu, s'est fait chair dans un peuple, dans une tradition de foi et dans une culture dont la connaissance ne peut qu'enrichir la compréhension de la foi chrétienne. Les chrétiens ont enrichi cette connaissance par l'apport spécifique donné par le Christ lui-même à travers sa mort et sa résurrection (cf. *Lc* 24, 26). Mais, ils doivent toujours être conscients et reconnaissants de leurs racines. Car pour que la greffe sur l'antique arbre puisse prendre (cf. *Rm* 11, 17-18), elle a besoin de la sève qui vient des racines.

22. Les relations entre les deux communautés croyantes ont été marquées par l'histoire et par les passions humaines. Les incompréhensions et les méfiances réciproques ont été innombrables et répétées. Les persécutions insidieuses ou violentes du passé sont inexcusables et hautement condamnables ! Et pourtant, malgré ces tristes situations, les apports réciproques au cours des siècles ont été si féconds qu'ils ont contribué à la naissance et à l'épanouissement d'une civilisation et d'une culture appelées communément judéo-chrétiennes. Comme si ces deux mondes se disant différents ou contraires pour diverses raisons, avaient décidé de s'unir pour offrir à l'humanité un noble alliage. Ce lien qui unit tout en les séparant juifs et chrétiens, doit les ouvrir à une responsabilité nouvelle les uns pour les autres, les uns avec les autres.^[18] Car, les deux peuples ont reçu la même Bénédiction, et des promesses d'éternité qui permettent d'avancer avec confiance vers la fraternité.

23. L'Église catholique, fidèle à l'enseignement du Concile Vatican II, regarde les musulmans avec estime, eux qui rendent un culte à Dieu, surtout par la prière, l'aumône et le jeûne, qui vénèrent Jésus comme prophète sans reconnaître toutefois sa divinité, et qui honorent Marie, sa mère virgine. Nous savons que la rencontre de l'islam et du christianisme a souvent pris la forme de la controverse doctrinale. Malheureusement, ces différences doctrinales ont servi de prétexte aux uns et aux autres pour justifier, au nom de la religion, des pratiques d'intolérance, de discrimination, de marginalisation et même de persécution.^[19]

24. Malgré ce constat, les chrétiens partagent avec les musulmans la même vie quotidienne au Moyen-Orient où leur présence n'est ni nouvelle ni accidentelle, mais historique. Faisant partie intégrante du Moyen-Orient, ils ont élaboré au long des siècles un type de relation avec leur entourage qui peut servir d'enseignement. Ils se sont laissés interpeller par la religiosité des musulmans, et ils ont continué, selon leurs moyens et dans la mesure du possible, à vivre et à promouvoir les valeurs de l'Évangile dans la culture ambiante. Il en résulte une symbiose particulière. C'est pourquoi, il est

juste de reconnaître l'apport juif, chrétien et musulman dans la formation d'une culture riche propre au Moyen-Orient. ^[20]

C'est à cause de Jésus que le chrétien est sensible à la dignité de la personne humaine et à la liberté religieuse qui en découle.

25. Les catholiques du Moyen-Orient dont la majorité sont des citoyens natifs de leur pays, ont le devoir et le droit de participer pleinement à la vie nationale en œuvrant à l'édification de leur patrie. Ils doivent jouir d'une pleine citoyenneté et ne pas être traités en citoyens ou en croyants mineurs. Comme par le passé où, pionniers de la renaissance arabe, ils ont été partie intégrante de la vie culturelle, économique et scientifique des diverses civilisations de la région, ils désirent aujourd'hui, encore et toujours, partager avec les musulmans leurs expériences en apportant leur contribution spécifique. C'est à cause de Jésus que le chrétien est sensible à la dignité de la personne humaine et à la liberté religieuse qui en découle. C'est par amour pour Dieu et pour l'humanité, glorifiant ainsi la double nature du Christ et par goût de la vie éternelle, que les chrétiens ont construit des écoles, des hôpitaux et des institutions de toutes sortes où tous sont reçus sans discrimination aucune (cf. Mt 25, 31ss.). C'est pour ces raisons que les chrétiens portent une attention particulière aux droits fondamentaux de la personne humaine. Affirmer pour autant que ces droits ne sont que des droits chrétiens de l'homme, n'est pas juste. Ils sont simplement des droits exigés par la dignité de toute personne humaine et de tout citoyen quels que soient ses origines, ses convictions religieuses et ses choix politiques.

La liberté religieuse est le sommet de toutes les libertés. Elle est un droit sacré et inaliénable. Elle comprend à la fois, au niveau individuel et collectif, la liberté de suivre sa conscience en matière religieuse, et la liberté de culte. Elle inclut la liberté de choisir la religion que l'on juge être vraie et de manifester publiquement sa propre croyance.

26. La liberté religieuse est le sommet de toutes les libertés. Elle est un droit sacré et inaliénable. Elle comprend à la fois, au niveau individuel et collectif, la liberté de suivre sa conscience en matière religieuse, et la liberté de culte. Elle inclut la liberté de choisir la religion que l'on juge être vraie et de manifester publiquement sa propre croyance. ^[21] Il doit être possible de professer et de manifester librement sa religion et ses symboles, sans mettre en danger sa vie et sa liberté personnelle. La liberté religieuse s'enracine dans la dignité de la personne ; elle garantit la liberté morale et favorise le respect mutuel. Les juifs qui ont longtemps subi des hostilités souvent meurtrières, ne peuvent pas oublier les bienfaits de la liberté religieuse. Pour leur part, les musulmans partagent avec les chrétiens la conviction qu'aucune contrainte en matière religieuse, et encore moins par la force, n'est permise. Cette contrainte qui peut prendre des formes multiples et insidieuses aux plans personnel et social, culturel, administratif et politique, est contraire à la volonté de Dieu. Elle est une source d'instrumentalisation politico-religieuse, de discrimination et de violence qui peut conduire à la mort. Dieu veut la vie, non la mort. Il interdit le meurtre, même celui du meurtrier (cf. Gn 4, 15-16 ; 9, 5-6 ; Ex 20, 13).

27. La tolérance religieuse existe dans de nombreux pays, mais elle n'engage pas beaucoup car elle

demeure limitée dans son champ d'action. Il est nécessaire de passer de la tolérance à la liberté religieuse. Ce pas n'est pas une porte ouverte au relativisme, comme l'affirment certains. Ce pas à franchir n'est pas une fissure ouverte dans la croyance, mais une reconsidération du rapport anthropologique à la religion et à Dieu. Il n'est pas une atteinte portée aux *vérités fondatrices* de la croyance, car, en dépit des divergences humaines et religieuses un rayon de vérité illumine tous les hommes. ^[22] Nous savons bien que la vérité hors de Dieu n'existe pas comme un *en soi*. Elle serait alors une idole. La vérité ne peut se développer que dans l'altérité qui ouvre à Dieu qui veut faire connaître sa propre altérité à travers et dans mes frères humains. Ainsi, il ne convient pas d'affirmer de manière excluante : '*je possède la vérité*'. La vérité n'est possédée par personne, mais elle est toujours un don qui nous appelle à un cheminement d'assimilation toujours plus profonde à la vérité. La vérité ne peut être connue et vécue que dans la liberté, c'est pourquoi, nous ne pouvons pas imposer la vérité à l'autre ; la vérité se dévoile seulement dans la rencontre d'amour.

28. Le monde entier fixe son attention sur le Moyen-Orient qui cherche sa voie. Puisse cette Région montrer que le vivre ensemble n'est pas une utopie et que la méfiance et le préjudice ne sont pas une fatalité. Les religions peuvent se mettre ensemble au service du bien commun et contribuer à l'épanouissement de chaque personne et à la construction de la société. Les chrétiens moyen-orientaux vivent depuis des siècles le dialogue islamo-chrétien. Pour eux, il s'agit du dialogue de et dans la vie quotidienne. Ils en connaissent les richesses et les limites. Ils vivent aussi le dialogue judéo-chrétien plus récent. Depuis longtemps existe également un dialogue bilatéral ou trilatéral d'intellectuels ou de théologiens juifs, chrétiens et musulmans. C'est là un laboratoire de rencontres et de recherches diverses qu'il faut promouvoir. Y contribuent efficacement tous les Instituts ou Centres catholiques divers – de philosophie, de théologie et d'autres encore –, qui sont nés au Moyen-Orient, il y a longtemps, et qui y travaillent dans des conditions parfois difficiles. Je les salue cordialement et les encourage à continuer leur œuvre de paix, sachant qu'il faut soutenir tout ce qui combat l'ignorance en favorisant la connaissance. L'union heureuse du dialogue de la vie quotidienne et de celui des intellectuels ou des théologiens contribuera certainement peu à peu, avec l'aide de Dieu, à améliorer la convivialité judéo-chrétienne, judéo-islamique, et islamo-chrétienne. C'est le souhait que je formule, et l'intention pour laquelle je prie.

Deux nouvelles réalités

29. Comme le reste du monde, le Moyen-Orient connaît deux réalités opposées : la laïcité avec ses formes parfois extrêmes, et le fondamentalisme violent qui revendique une origine religieuse. C'est avec grande suspicion que certains responsables politiques et religieux moyen-orientaux, toutes communautés confondues, considèrent la laïcité comme athée ou immorale. Il est vrai que la laïcité peut affirmer parfois de manière réductrice que la religion relève exclusivement de la sphère privée comme si elle n'était qu'un culte individuel et domestique situé hors de la vie, de l'éthique, de l'altérité. Dans sa forme extrême et idéologique, cette laïcité devenue sécularisme, nie au citoyen l'expression publique de sa religion et prétend que l'État seul peut légiférer sur sa forme publique. Ces théories sont anciennes. Elles ne sont plus seulement occidentales et elles ne peuvent pas être confondues avec le christianisme. La saine laïcité, en revanche, signifie libérer la croyance du poids de la politique et enrichir la politique par les apports de la croyance, en maintenant la nécessaire distance, la claire distinction et l'indispensable collaboration entre les deux. Aucune société ne peut se développer sainement sans affirmer le respect réciproque entre politique et religion en évitant la tentation constante du mélange ou de l'opposition. Le rapport approprié se fonde, avant toute chose, sur la nature de l'homme – sur une saine anthropologie donc – et sur le respect total de ses droits inaliénables. La prise de conscience de ce rapport approprié permet de comprendre qu'il existe une sorte d'unité-distinction qui doit caractériser le rapport entre le spirituel (religieux) et le temporel (politique), puisque tous deux sont appelés, même dans la nécessaire distinction, à coopérer harmonieusement pour le bien commun. Une telle laïcité saine garantit à la politique d'opérer sans instru-

mentaliser la religion, et à la religion de vivre librement sans s'alourdir du politique dicté par l'intérêt, et quelquefois peu conforme, voire même contraire, à la croyance. C'est pourquoi la saine laïcité (unité-distinction) est nécessaire, et même indispensable aux deux. Le défi constitué par la relation entre le politique et le religieux peut être relevé avec patience et courage par une formation humaine et religieuse adéquate. Il faut rappeler continuellement la place de Dieu dans la vie personnelle, familiale et civile, et la juste place de l'homme dans le dessein de Dieu. Et surtout à cette fin, il faut prier davantage.

30. Les incertitudes économico-politiques, l'habileté manipulatrice de certains et une compréhension déficiente de la religion, entre autres, font le lit du fondamentalisme religieux. Celui-ci afflige toutes les communautés religieuses, et refuse le vivre-ensemble séculaire. Il veut prendre le pouvoir, parfois avec violence, sur la conscience de chacun et sur la religion pour des raisons politiques. Je lance un appel pressant à tous les responsables religieux juifs, chrétiens et musulmans de la région, afin qu'ils cherchent par leur exemple et leur enseignement à tout mettre en œuvre afin d'éradiquer cette menace qui touche indistinctement et mortellement, les croyants de toutes les religions. « Utiliser les paroles révélées, les Écritures Saintes ou le nom de Dieu, pour justifier nos intérêts, nos politiques si facilement accommodantes, ou nos violences, est une faute très grave ». ^[23]

Les migrants

31. La réalité moyen-orientale est riche par sa diversité, mais elle est trop souvent contraignante et même violente. Elle concerne l'ensemble des habitants de la région et tous les aspects de leur vie. Placés dans une position souvent délicate, les chrétiens ressentent de manière particulière, et parfois avec lassitude et peu d'espérance, les conséquences négatives de ces conflits et de ces incertitudes. Ils se sentent souvent humiliés. Par expérience, ils savent aussi qu'ils sont des victimes désignées lorsqu'il y a des troubles. Après avoir participé activement pendant des siècles à la construction des nations respectives et contribué à la formation de leur identité et à leur prospérité, les chrétiens sont nombreux à choisir des cieux plus propices, des lieux de paix où eux et leurs familles pourront vivre dignement et en sécurité, et des espaces de liberté où leur foi pourra s'exprimer sans être soumis à des contraintes diverses. ^[24] Ce choix est déchirant. Il affecte gravement les individus, les familles et les Églises. Il ampute les nations et contribue à l'appauvrissement humain, culturel et religieux moyen-oriental. Un Moyen-Orient sans ou avec peu de chrétiens n'est plus le Moyen-Orient, car les chrétiens participent avec les autres croyants à l'identité si particulière de la région. Les uns sont responsables des autres devant Dieu. Il importe donc que les dirigeants politiques et les responsables religieux comprennent cette réalité et évitent une politique ou une stratégie communautariste qui tendrait vers un Moyen-Orient monochrome qui ne reflètera en rien sa riche réalité humaine et historique.

32. Les pasteurs des Églises orientales catholiques *sui iuris* constatent, avec préoccupation et douleur, que le nombre de leurs fidèles se réduit sur les territoires traditionnellement patriarcaux et, depuis quelque temps, ils se voient obligés de développer une pastorale de l'émigration. ^[25] Je suis certain qu'ils font leur possible pour exhorter leurs fidèles à l'espérance, à rester dans leur pays et à ne pas vendre leurs biens. ^[26] Je les encourage à continuer à entourer d'affection leurs prêtres et leurs fidèles de la diaspora en les invitant à rester en contact étroit avec leurs familles et leurs Églises, et surtout à garder avec fidélité leur foi en Dieu grâce à leur identité religieuse construite sur des traditions spirituelles vénérables. ^[27] C'est en conservant cette appartenance à Dieu et à leurs Églises respectives, et en cultivant un amour profond pour leurs frères et sœurs latins, qu'ils apporteront à l'ensemble de l'Église catholique un grand bénéfice. Par ailleurs, j'exhorte les pasteurs des circonscriptions ecclésiastiques qui accueillent les catholiques orientaux à les recevoir avec charité et estime comme des frères, à favoriser les liens de communion entre les émigrés et leurs Églises de provenance, à donner la possibilité de célébrer selon les propres traditions et à exer-

cer des activités pastorales et paroissiales, là où cela est possible. ^[28]

33. L'Église latine présente au Moyen-Orient tout en souffrant de l'hémorragie de nombreux de ses fidèles, expérimente une autre situation et se trouve confrontée à relever de nombreux et nouveaux défis pastoraux. Ses pasteurs doivent gérer l'arrivée massive et la présence dans les pays à économie forte de la région, de travailleurs de toute sorte venant d'Afrique, d'Extrême-Orient et du sous-continent indien. Ces populations constituées d'hommes et de femmes souvent seuls ou de familles entières, sont confrontées à une double précarité. Ils sont étrangers dans le pays où ils travaillent, et ils expérimentent trop souvent des situations de discrimination et d'injustice. L'étranger est l'objet de l'attention de Dieu et il mérite donc le respect. Son accueil sera pris en compte au Jugement dernier (cf. *Mt* 25, 35 et 43). ^[29]

34. Corvéables à merci sans pouvoir se défendre, ayant des contrats de travail plus ou moins limités ou légaux, ces personnes sont parfois victimes d'infractions des lois locales et des conventions internationales. Par ailleurs, elles subissent de fortes pressions et de graves limitations religieuses. La tâche de leurs pasteurs est nécessaire et délicate. J'encourage tous les fidèles catholiques et tous les prêtres quelle que soit leur Église d'appartenance, à la communion sincère et à la collaboration pastorale avec l'Évêque du lieu, et celui-ci à une compréhension paternelle envers les fidèles orientaux. C'est en collaborant ensemble et surtout en parlant d'une seule voix, que, dans cette situation particulière, tous pourront vivre et célébrer leur foi en s'enrichissant par la diversité des traditions spirituelles tout en demeurant en contact avec les communautés chrétiennes d'origine. J'invite aussi les gouvernants des pays qui reçoivent ces populations nouvelles à respecter et à défendre leurs droits, à leur permettre la libre expression de leur foi en favorisant la liberté religieuse et l'édification de lieux de culte. La liberté religieuse « pourrait faire l'objet d'un dialogue entre les chrétiens et les musulmans, un dialogue dont l'urgence et l'utilité ont été réaffirmées par les Pères synodaux ». ^[30]

35. Alors que par nécessité, lassitude ou désespoir des catholiques natifs du Moyen-Orient se décident au choix dramatique de laisser la terre de leurs aïeux, leur famille et leur communauté croyante, d'autres, au contraire pleins d'espérance, font le choix de rester dans leur pays et dans leur communauté. Je les encourage à consolider cette belle fidélité et à demeurer fermes dans la foi. D'autres catholiques enfin, faisant un choix tout aussi déchirant que les chrétiens moyen-orientaux qui émigrent, et fuyant des précarités dans l'espoir de construire un avenir meilleur, choisissent les pays de la région pour y travailler et y vivre.

36. En tant que Pasteur de l'Église universelle, je m'adresse ici à l'ensemble des fidèles catholiques de la région, les natifs et les nouveaux arrivés, dont la proportion s'est rapprochée ces dernières années, car pour Dieu, il n'y a qu'un seul peuple, et pour les croyants, qu'une seule foi ! Cherchez à vivre respectueusement unis et en communion fraternelle les uns avec les autres dans l'amour et l'estime réciproques pour témoigner de manière crédible de votre foi dans la mort et la résurrection du Christ ! Dieu écoutera votre prière, bénira votre comportement et vous donnera son Esprit pour affronter le poids du jour. Car, « là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté » (2 Co 3, 17). Saint Pierre écrivait à des fidèles expérimentant des situations similaires, des paroles que je reprends volontiers pour vous les adresser en exhortation : « Et qui vous ferait du mal, si vous devenez zélés pour le bien ? [...] N'ayez d'eux aucune crainte et ne soyez pas troublés. Au contraire, sanctifiez dans vos cœurs le Seigneur Christ, toujours prêts à la défense contre quiconque vous demande raison de l'espérance qui est en vous » (1 P 3, 13. 14b-15).

Deuxième Partie

La multitude de ceux qui étaient devenus croyants avait un seul cœur et une seule âme.

Ac 4, 32

37. La visibilité de la communauté chrétienne naissante est décrite par des qualités immatérielles exprimant la *koinonia* ecclésiale : *un seul cœur et une seule âme*, traduisant ainsi le sens profond du témoignage. Il est le reflet d'une intériorité personnelle et communautaire. Se laissant pétrir de l'intérieur par la grâce divine, toute Église particulière peut retrouver la beauté de la première communauté des croyants cimentée par une foi animée par la charité, qui caractérise les disciples du Christ aux yeux des hommes (cf. Jn 13, 35). La *koinonia* donne consistance et cohérence au témoignage et exige une conversion permanente. Celle-ci perfectionne la communion et consolide à son tour le témoignage. « Sans communion, il ne peut pas y avoir de témoignage : le grand témoignage est précisément la vie de communion ». ^[31] La communion est un don à accueillir pleinement par tous et une réalité à construire sans relâche. En ce sens, j'invite tous les membres des Églises présentes au Moyen-Orient, chacun selon sa vocation propre, à raviver la communion, avec humilité et dans la prière, afin que se réalise l'unité pour laquelle Jésus a prié (cf. Jn 17, 21).

38. Le concept d'Église 'catholique' contemple la communion entre l'universel et le particulier. Il y a là un rapport de 'mutuelle intériorité' entre Église universelle et Églises particulières, qui identifie et concrétise la catholicité de l'Église. La présence 'du tout dans la partie' met la partie en tension vers l'universalité, tension qui se manifeste – en un sens – dans le souffle missionnaire de chacune des Églises, et – dans un autre sens – dans l'appréciation sincère de la bonté des 'autres parties', qui comprend l'action en syntonie et en synergie avec elles. L'Église universelle est une réalité préalable aux Églises particulières, qui naissent dans et par l'Église universelle. ^[32] Cette vérité reflète fidèlement la doctrine catholique et particulièrement celle du Concile Vatican II. ^[33] Elle introduit à la compréhension de la dimension 'hiérarchique' de la communion ecclésiale et permet à la diversité riche et légitime des Églises particulières de s'articuler toujours dans l'unité, lieu dans lequel les dons particuliers deviennent une authentique richesse pour l'universalité de l'Église. Une prise de conscience renouvelée et vécue de ces points fondamentaux de l'ecclésiologie permettra de redécouvrir la spécificité et la richesse de l'identité 'catholique' en terre d'Orient.

Les Patriarches

39. « Pères et Chefs » d'Églises *sui iuris*, les Patriarches sont les signes visibles référentiels et les gardiens vigilants de la communion. Par leur identité et leur mission propres, ce sont des hommes de communion, des veilleurs sur le troupeau selon Dieu (cf. 1 P 5, 1-4), des serviteurs de l'unité ecclésiale. Ils exercent un ministère qui opère par le moyen de la charité vécue réellement à tous les niveaux : entre les Patriarches eux-mêmes, entre chaque Patriarche et les évêques, les prêtres, les personnes consacrées et les fidèles laïcs sous sa juridiction.

40. Les Patriarches dont l'union indéfectible avec l'Évêque de Rome est enracinée dans l'*ecclesiastica communio* qu'ils ont demandée au Souverain Pontife et reçue au lendemain de leur élection canonique, rendent tangibles par ce lien particulier l'universalité et l'unité de l'Église. ^[34] Leur sollicitude va à tout disciple de Jésus Christ vivant sur le territoire patriarcal. En signe de communion pour le témoignage, ils sauront renforcer l'union et la solidarité au sein du Conseil des Patriarches catholiques d'Orient et des différents synodes patriarcaux, en privilégiant toujours la concertation sur des questions de grande importance pour l'Église en vue d'une action collégiale et unitaire. Pour la crédibilité de son témoignage, le Patriarche cherchera la justice, la piété, la foi, la charité, la constance et la douceur (cf. 1 Tm 6, 11), ayant à cœur un style de vie sobre à l'image du Christ qui s'est dépouillé

pour nous enrichir de sa pauvreté (cf. 2 Co 8, 9). Il veillera aussi à promouvoir entre les circonscriptions ecclésiastiques une réelle solidarité dans une saine gestion du personnel et des biens ecclésiastiques. C'est ce qui relève de son devoir.^[35] À l'imitation de Jésus parcourant toutes les villes et les villages dans l'accomplissement de sa mission (cf. Mt 9, 35), le Patriarche effectuera avec zèle la visite pastorale dans ses circonscriptions ecclésiastiques.^[36] Il le fera non seulement pour exercer son droit et son devoir de vigilance mais aussi pour témoigner concrètement de sa charité fraternelle et paternelle envers les Évêques, les prêtres et les fidèles laïcs, surtout envers les personnes qui sont pauvres, malades et marginalisées, ainsi qu'envers celles qui souffrent spirituellement.

Les Évêques

41. En vertu de son ordination, l'Évêque est établi à la fois membre du Collège épiscopal et pasteur d'une communauté locale à travers son ministère d'enseignement, de sanctification et de gouvernement. Avec les Patriarches, les Évêques sont les signes visibles de l'unité dans la diversité de l'Église comprise comme Corps, dont le Christ est la Tête (cf. Ep 4, 12-15). Ils sont les premiers à être choisis gratuitement et à être envoyés parmi toutes les nations pour faire des disciples, pour leur apprendre à observer tout ce que le Ressuscité leur a prescrit (cf. Mt 28, 19-20).^[37] Il est alors vital qu'ils écoutent et conservent dans leur cœur la Parole de Dieu. Ils ont à l'annoncer avec courage, et à défendre avec fermeté l'intégrité et l'unité de la foi, dans les situations difficiles, qui malheureusement ne manquent pas au Moyen-Orient.

42. Pour promouvoir la vie de communion et de *diakonia*, il est important que les Évêques travaillent toujours à leur renouvellement personnel. Cette vigilance du cœur passe « d'abord par leur vie de prière, d'abnégation, de sacrifice et d'écoute ; puis par leur vie exemplaire d'apôtres et de pasteurs, faite de simplicité, de pauvreté et d'humilité ; enfin par leur souci constant de défendre la vérité, la justice, les mœurs et la cause des faibles ». ^[38] En outre, le renouveau tant désiré des communautés passe par le soin paternel qu'ils auront pour tous les baptisés et particulièrement pour leurs collaborateurs immédiats, les prêtres.^[39]

43. La communion au sein de chaque Église locale est le fondement premier de la communion inter-ecclésiale, qui se nourrit toujours de la Parole de Dieu et des sacrements, ainsi que d'autres formes de prières. J'invite alors les Évêques à montrer leur sollicitude à l'égard de tous les fidèles chrétiens présents dans leur juridiction sans acception de condition, de nationalité et de provenance ecclésiale. Qu'ils paissent le troupeau de Dieu qui leur est confié, en veillant sur lui, « non pas en faisant les seigneurs à l'égard de ceux qui [leur] sont échus en partage, mais en devenant les modèles du troupeau » (1 P 5, 3). Puissent-ils prêter une attention particulière à ceux qui ont une pratique religieuse inconstante et à ceux qui l'ont abandonnée pour diverses raisons.^[40] Ils auront aussi à cœur d'être la présence aimante du Christ auprès des personnes qui ne professent pas la foi chrétienne. Ainsi, ils pourront promouvoir l'unité entre les chrétiens eux-mêmes et la solidarité entre tous les hommes créés à l'image de Dieu (cf. Gn 1, 27), car tout vient du Père et c'est vers lui que nous allons (cf. 1 Co 8, 6).

44. Il revient aux Évêques d'assurer une gestion saine, honnête et transparente des biens temporels de l'Église, en conformité avec le *Code des Canons des Églises orientales* ou le *Code de Droit canonique* de l'Église latine. Les Pères synodaux ont estimé nécessaire que soit fait un audit sérieux des finances et des biens dans le souci d'éviter la confusion entre les biens personnels et ceux de l'Église.^[41] L'apôtre Paul dit que le serviteur de Dieu est un intendant des mystères de Dieu. « Or, ce qu'en fin de compte on demande à des intendants, c'est que chacun soit fidèle. » (1 Co 4, 2). L'intendant gère des biens qui ne sont pas à lui, et qui, selon l'apôtre, sont destinés à un usage supérieur, celui des mystères de Dieu (cf. Mt 19, 28-30 ; 1 P 4, 10). Cette gestion fidèle et désintéressée voulue par les moines fondateurs – véritables colonnes de nombreuses Églises orientales – doit servir

prioritairement à l'évangélisation et à la charité. Les Évêques veilleront à assurer aux prêtres, leurs premiers collaborateurs, une juste subsistance afin qu'ils ne se perdent pas dans la recherche du temporel, et puissent se consacrer dignement aux choses de Dieu et à leur mission pastorale. Par ailleurs, qui aide un pauvre, gagne le ciel ! Saint Jacques insiste sur le respect dû au pauvre, sur sa grandeur et sur sa vraie place dans la communauté (cf. 1, 9-11 ; 2, 1-9). C'est pourquoi il est nécessaire que la gestion des biens devienne un lieu d'annonce efficace du message libérateur de Jésus : « L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a consacré par l'onction, pour porter la bonne nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer en liberté les opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur » (Lc 4, 18-19). L'intendant fidèle est celui qui a compris que seul le Seigneur est la perle fine (cf. Mt 13, 45-46), et que lui seul est le vrai trésor (cf. Mt 6, 19-21 ; 13, 44). Puissent les Évêques le manifester de manière exemplaire aux prêtres, aux séminaristes et aux fidèles ! Par ailleurs, l'aliénation des biens d'Église doit répondre strictement aux normes canoniques et aux dispositions pontificales en vigueur.

Les prêtres, les diacres et les séminaristes

45. L'ordination sacerdotale configure le prêtre au Christ et le rend proche collaborateur du Patriarche et de l'Évêque, dont il devient participant au triple *munus*.^[42] Il est par ce fait même un serviteur de la communion ; et l'accomplissement de cette tâche requiert son lien constant avec le Christ et son zèle dans la charité et les œuvres de miséricorde envers tous. Il pourra ainsi rayonner la sainteté à laquelle tous les baptisés sont appelés. Il éduquera le Peuple de Dieu à construire la civilisation de l'amour évangélique et de l'unité. Pour cela, il renouvellera et fortifiera la vie des fidèles par la transmission sage de la Parole de Dieu, de la Tradition et de la Doctrine de l'Église, et par les sacrements.^[43] Les traditions orientales ont eu l'intuition de la direction spirituelle. Puissent les prêtres, les diacres et les consacrés la pratiquer eux-mêmes et ouvrir par elle aux fidèles les chemins d'éternité.

46. En outre, le témoignage de communion exige une formation théologique et une spiritualité solide, qui requièrent une régénération intellectuelle et spirituelle permanente. Il convient aux Évêques de fournir aux prêtres et aux diacres les moyens nécessaires pour leur permettre d'approfondir leur vie de foi pour le bien des fidèles afin qu'ils puissent leur donner « la nourriture en son temps » (Ps 145 [vg 144], 15). Par ailleurs, les fidèles attendent d'eux l'exemple d'une conduite sans reproches (cf. Ph 2, 14-16).

47. Je vous invite chers prêtres à redécouvrir chaque jour le sens ontologique de l'ordre sacré qui pousse à vivre le sacerdoce comme une source de sanctification pour les baptisés, et pour la promotion de tout homme. « Paissez le troupeau de Dieu qui vous est confié (...) non pour un gain sordide, mais avec l'élan du cœur » (1 P 5, 2). Ayez aussi en estime la vie en équipe - là où elle est possible -, malgré les difficultés qui lui sont inhérentes (cf. 1 P 4, 8-10), car elle vous aide à apprendre et à mieux vivre la communion sacerdotale et pastorale au niveau local et universel. Chers diacres, en communion avec votre Évêque et les prêtres, servez le Peuple de Dieu selon votre ministère propre dans les charges spécifiques qui vous seront confiées.

48. Le célibat sacerdotal est un don inestimable de Dieu à son Église, qu'il convient d'accueillir avec reconnaissance, aussi bien en Orient qu'en Occident, car il représente un signe prophétique toujours actuel. Rappelons, en outre, le ministère des prêtres mariés qui sont une composante ancienne des traditions orientales. Je voudrais adresser aussi mes encouragements à ces prêtres qui, avec leurs familles, sont appelés à la sainteté dans le fidèle exercice de leur ministère et dans leurs conditions de vie parfois difficiles. À tous, je redis que la beauté de votre vie sacerdotale^[44] suscitera sans doute de nouvelles vocations qu'il vous incombera de cultiver.

49. La vocation du jeune Samuel (cf. 1 Sa 3, 1-19) enseigne que les humains ont besoin de guides avisés pour les aider à discerner la volonté du Seigneur et à répondre généreusement à son appel. En ce sens, l'éclosion des vocations doit être favorisée par une pastorale propre. Elle doit être soutenue par la prière en famille, en paroisse, au sein des mouvements ecclésiaux et dans les structures éducatives. Les personnes qui répondent à l'appel du Seigneur ont besoin de grandir dans des lieux de formation spécifiques et d'être accompagnées par des formateurs idoines et exemplaires. Ceux-ci les éduqueront à la prière, à la communion, au témoignage et à la conscience missionnaire. Des programmes appropriés aborderont les aspects de la vie humaine, spirituelle, intellectuelle et pastorale et géreront avec sagesse la diversité des milieux, des origines, des appartenances culturelles et ecclésiales. ^[45]

50. Chers séminaristes, de même que privé d'eau, le jonc ne peut croître (cf. Jb 8, 11), de même vous ne pourrez pas être de véritables artisans de communion et d'authentiques témoins de la foi, sans un enracinement profond en Jésus Christ, sans une conversion permanente à sa Parole, sans un amour pour son Église et sans une charité désintéressée pour le prochain. C'est aujourd'hui que vous êtes appelés à vivre et à perfectionner la communion en vue d'un témoignage courageux sans ombre. L'affermissement de la foi du Peuple de Dieu dépendra aussi de la qualité de votre témoignage. Je vous invite à vous ouvrir davantage à la diversité culturelle de vos Églises, par l'apprentissage par exemple des langues et des cultures autres que les vôtres en vue de votre future mission. Soyez aussi ouverts à la diversité ecclésiale, œcuménique, et au dialogue interreligieux. Une étude attentive de ma Lettre adressée aux séminaristes, vous sera de grand profit. ^[46]

La vie consacrée

51. Le monachisme sous ses diverses formes, est né au Moyen-Orient et il est à l'origine de certaines des Églises qui s'y trouvent. ^[47] Puissent les moines et les moniales qui consacrent leur vie à la prière, sanctifiant les heures du jour et de la nuit, portant dans leur prières les soucis et les besoins de l'Église et de l'humanité, être pour tous le rappel permanent de l'importance de la prière dans la vie de l'Église et de chaque fidèle. Que les monastères soient également des lieux où les fidèles puissent se laisser guider dans l'initiation à la prière !

52. La vie consacrée, contemplative et apostolique, est un approfondissement de la consécration baptismale. Les religieux et les religieuses cherchent en effet à suivre plus radicalement le Christ à travers la profession des conseils évangéliques : l'obéissance, la chasteté et la pauvreté. ^[48] Le don d'eux-mêmes sans réserve au Seigneur et leur amour désintéressé pour tout homme, témoignent de Dieu et sont des signes réels de son amour pour le monde. Vécue comme un don précieux de l'Esprit Saint, la vie consacrée est un soutien irremplaçable pour la vie et la pastorale de l'Église. ^[49] En ce sens, les communautés religieuses seront des signes prophétiques de communion dans leurs Églises et dans le monde entier, si elles sont fondées réellement sur la *Parole de Dieu*, la *communion fraternelle* et le *témoignage de la diaconie* (cf. Ac 2, 42). Dans la vie cénobitique, la communauté ou le monastère a pour vocation d'être l'espace privilégié de l'union avec Dieu et de la communion avec le prochain. C'est le lieu où la personne consacrée apprend à repartir toujours du Christ ^[50] pour être fidèle à sa mission dans la prière et le recueillement, et pour être pour tous les fidèles un signe de la vie éternelle déjà commencée ici-bas (cf. 1 P 4, 7).

53. Je vous invite, vous tous qui êtes appelés à la *sequela Christi* dans la vie religieuse au Moyen-Orient, à vous laisser *séduire* toujours par la Parole de Dieu, à l'instar du Prophète Jérémie et à la garder en votre cœur *comme un feu dévorant* (cf. Jr 20, 7-9). Elle est la raison d'être, le fondement et la référence ultime et objective de votre consécration. La Parole de Dieu est vérité. En lui obéissant, vous sanctifiez vos âmes pour vous aimer sincèrement comme des frères et des sœurs (cf. 1 P 1, 22). Quel que soit le statut canonique de votre congrégation religieuse, montrez-vous dispo-

nibles pour collaborer, dans un esprit de communion, avec l'évêque à l'activité pastorale et missionnaire. La vie religieuse est une adhésion personnelle au Christ, Tête du Corps (cf. *Col* 1, 18 ; *Ep* 4, 15), et elle reflète le lien indissoluble entre le Christ et son Église. En ce sens, soutenez les familles dans leur vocation chrétienne et encouragez les paroisses à s'ouvrir aux diverses vocations sacerdotales et religieuses. Cela contribue à consolider la vie de communion pour le témoignage, au sein de l'Église locale. ^[51] Ne vous lassez pas de répondre aux appels des hommes et des femmes de notre temps, en leur indiquant le chemin et le sens profond de l'existence humaine.

54. Je désire ajouter une considération supplémentaire qui va au-delà des seuls consacrés et qui s'adresse à l'ensemble des membres des Églises catholiques orientales. Elle concerne les conseils évangéliques qui caractérisent notamment la vie monastique sachant que cette même vie religieuse a été déterminante à l'origine de nombreuses Églises *sui iuris*, et continue à l'être dans leur vie présente. Il me semble qu'il conviendrait de méditer longuement et avec soin sur les conseils évangéliques : l'obéissance, la chasteté et la pauvreté, pour redécouvrir aujourd'hui leur beauté, la force de leur témoignage et leur dimension pastorale. Il ne peut y avoir de régénération interne du fidèle, de la communauté croyante, et de l'Église tout entière que s'il y a un retour déterminé et sans équivoque, chacun selon sa vocation, vers le *quaerere Deum* (la recherche de Dieu) qui aide à définir et à vivre en vérité le rapport à Dieu, au prochain et à soi-même. Ceci concerne certes les Églises *sui iuris*, mais aussi l'Église latine.

Les laïcs

55. Par le baptême, les fidèles laïcs sont pleinement membres du Corps du Christ et sont associés à la mission de l'Église universelle. ^[52] Leur participation à la vie et aux activités internes de l'Église est la source spirituelle permanente qui leur permet d'aller au-delà des confins des structures ecclésiales. Comme apôtres dans le monde, ils traduisent en actions concrètes l'Évangile, la doctrine et l'enseignement social de l'Église. ^[53] En effet, « les chrétiens, citoyens de plein droit, peuvent et doivent apporter leur contribution avec l'esprit des béatitudes, en devenant des constructeurs de paix et des apôtres de la réconciliation au profit de la société tout entière ». ^[54]

56. Puisque le temporel est votre domaine propre, ^[55] je vous encourage, chers fidèles laïcs, à renforcer les liens de fraternité et de collaboration avec les personnes de bonne volonté pour la recherche du bien commun, la saine gestion des biens publics, la liberté religieuse, et le respect de la dignité de chaque personne. Même quand la mission de l'Église est rendue difficile dans les milieux où l'annonce explicite de l'Évangile rencontre des obstacles ou n'est pas possible, « ayez au milieu des nations une belle conduite afin que (...) la vue de vos bonnes œuvres les amène à glorifier Dieu, au jour de sa Visite » (1 P 2, 12). Ayez à cœur de rendre raison de votre foi (cf. 1 P 3, 15) par la cohérence de votre vie et de votre agir quotidiens. ^[56] Pour que votre témoignage porte réellement du fruit (cf. Mt 7, 16.20), je vous exhorte à surmonter les divisions et toute interprétation subjectiviste de la vie chrétienne. Veillez à ne pas séparer celle-ci – avec ses valeurs et ses exigences – de la vie en famille ou dans la société, dans le travail, dans la politique et dans la culture, parce que tous les divers domaines de la vie du laïc rentrent dans le dessein de Dieu. ^[57] Je vous invite à avoir de l'audace à cause du Christ, sûrs que ni la tribulation, ni l'angoisse, ni la persécution ne peuvent vous séparer de Lui (cf. Rm 8, 35).

57. Au Moyen-Orient, les laïcs sont habitués à vivre des relations fraternelles et assidues avec les fidèles catholiques des diverses Églises patriarcales ou latine, et à fréquenter leurs lieux de culte surtout s'il n'y a aucune autre possibilité. À cette admirable réalité qui démontre une communion authentiquement vécue, s'ajoute le fait que les diverses juridictions ecclésiales sont superposées de manière féconde sur un même territoire. Sur ce point particulier, l'Église au Moyen-Orient est exemplaire pour les autres Églises locales du reste du monde. Le Moyen-Orient est ainsi, en quelque

sorte, un laboratoire qui actualise déjà l'avenir de la situation ecclésiale. Cette exemplarité qui demande à être perfectionnée et continuellement purifiée, concerne également l'expérience acquise localement dans le domaine œcuménique.

La famille

58. Institution divine fondée sur le mariage tel qu'il a été voulu par le Créateur lui-même (cf. *Gn* 2, 18-24 ; *Mt* 19, 5), la famille est exposée aujourd'hui à plusieurs périls. La famille chrétienne en particulier est plus que jamais confrontée à la question de son identité profonde. En effet, les propriétés essentielles du mariage sacramentel – unité et indissolubilité (cf. *Mt* 19, 6) – et le modèle chrétien de la famille, de la sexualité et de l'amour sont de nos jours sinon contestés du moins incompris par certains fidèles. La tentation existe de s'approprier des modèles contraires à l'Évangile véhiculés par une certaine culture contemporaine répandue partout dans le monde. L'amour conjugal est inséré dans l'Alliance définitive entre Dieu et son Peuple, pleinement scellée dans le sacrifice de la croix. Son caractère de don mutuel de soi à l'autre jusqu'au martyre, est manifeste dans certaines des Églises d'Orient, où chacun des fiancés reçoit l'autre pour « couronne » durant la cérémonie du mariage, appelée à juste titre « office du couronnement ». L'amour conjugal n'est pas l'œuvre d'un moment, mais le projet patient de toute une vie. Appelée à vivre quotidiennement l'amour christique, la famille chrétienne est un instrument privilégié de la présence et de la mission de l'Église dans le monde. En ce sens, elle a besoin d'être accompagnée pastorale^[58] et soutenue dans ses problèmes et ses difficultés, surtout là où les repères sociaux, familiaux et religieux tendent à s'affaiblir ou à se perdre.^[59]

59. Familles chrétiennes au Moyen-Orient, je vous invite à vous régénérer toujours par la force de la Parole de Dieu et des sacrements, pour être davantage l'*Église domestique* qui éduque à la prière et à la foi, la pépinière des vocations, l'école naturelle des vertus et des valeurs éthiques, la cellule vivante et première de la société. Contemplez toujours la Famille de Nazareth^[60] qui a eu la joie d'accueillir la vie et d'exprimer sa piété en observant la Loi et les pratiques religieuses de son temps (cf. *Lc* 2, 22-24. 41). Regardez cette Famille qui a vécu aussi l'épreuve de la perte de Jésus-enfant, la douleur de la persécution, de l'émigration et le dur labeur quotidien (cf. *Mt* 2, 13ss. ; *Lc* 2, 41ss.). Aidez vos enfants à grandir en sagesse, en taille et en grâce sous le regard de Dieu et des hommes (cf. *Lc* 2, 52) ; enseignez-leur à faire confiance au Père, à imiter le Christ et à se laisser guider par l'Esprit Saint.

60. Après ces quelques réflexions sur la dignité et la vocation communes de l'homme et de la femme dans le mariage, ma pensée se tourne avec une attention particulière vers les femmes au Moyen-Orient. Le premier récit de la création montre l'égalité ontologique entre l'homme et la femme (cf. *Gn* 1, 27-29). Cette égalité est blessée par les conséquences du péché (cf. *Gn* 3, 16 ; *Mt* 19, 4). Surmonter cet héritage, fruit du péché, est un devoir pour tout être humain, homme ou femme.^[61] Je voudrais assurer toutes les femmes que l'Église catholique, se situant dans la fidélité au dessein divin, promeut la dignité personnelle de la femme, et son égalité avec l'homme, en face des formes les plus variées de discrimination auxquelles elle est soumise, du seul fait qu'elle est femme.^[62] De telles pratiques blessent la vie de communion et de témoignage. Elles offensent gravement non seulement la femme mais aussi et surtout Dieu, le Créateur. Reconnaisant leur sensibilité innée pour l'amour et la protection de la vie humaine, et leur rendant hommage pour leur apport spécifique dans l'éducation, la santé, le travail humanitaire et la vie apostolique, j'estime que les femmes doivent s'engager et être impliquées davantage dans la vie publique et ecclésiale.^[63] Elles apporteront ainsi leur part propre à l'édification d'une société plus fraternelle et d'une Église rendue plus belle par la communion réelle entre les baptisés.

61. Par ailleurs, lors des différends juridiques qui, malheureusement, peuvent opposer l'homme et la

femme surtout dans des questions d'ordre matrimonial, la voix de la femme doit être écoutée et prise en considération avec respect à l'égal de celle de l'homme pour faire cesser certaines injustices. Dans ce sens, il faudrait encourager une application plus saine et plus juste du Droit de l'Église. La justice de l'Église doit être exemplaire à tous ses niveaux et dans tous les domaines qu'elle touche. Il faut absolument veiller à ce que les différends juridiques relatifs aux questions matrimoniales ne conduisent pas à l'apostasie. Par ailleurs, les chrétiens des pays de la région doivent avoir la possibilité d'appliquer dans le domaine matrimonial et dans les autres domaines, leur droit propre sans restriction.

Les jeunes et les enfants

62. Je salue avec sollicitude paternelle tous les enfants et les jeunes de l'Église au Moyen-Orient. Je pense aux jeunes en quête d'un sens humain et chrétien durable pour leur vie, sans oublier ceux pour qui la jeunesse coïncide avec un éloignement progressif de l'Église, se traduisant par l'abandon de la pratique religieuse.

63. Je vous invite chers jeunes à cultiver en permanence l'amitié vraie avec Jésus (cf. *Jn* 15, 13-15) par la force de la prière. Plus elle est solide, plus elle vous servira de phare et vous protégera des égarements de la jeunesse (cf. *Ps* 25, 7). La prière personnelle deviendra plus forte par la fréquentation régulière des sacrements qui permettent une rencontre authentique avec Dieu et avec les frères en Église. N'ayez pas peur ou honte de témoigner de l'amitié avec Jésus dans la sphère familiale et publique. Faites-le toutefois en respectant les autres croyants, juifs et musulmans, avec qui vous partagez la croyance en Dieu, Créateur du ciel et de la terre, et aussi de grands idéaux humains et spirituels. N'ayez pas peur ou honte d'être chrétiens. La relation avec Jésus vous rendra disponibles pour collaborer sans réserve avec vos concitoyens, quelle que soit leur appartenance religieuse, pour construire l'avenir de vos pays sur la dignité humaine, source et fondement de la liberté, de l'égalité et de la paix dans la justice. En aimant le Christ et son Église, vous pourrez discerner avec sagesse dans la modernité les valeurs utiles à votre pleine réalisation et les maux qui intoxiquent lentement votre vie. Cherchez à ne pas vous laisser séduire par le matérialisme et par certains réseaux sociaux dont l'usage, sans discernement, pourrait mutiler la vraie nature des relations humaines. L'Église au Moyen-Orient compte beaucoup sur votre prière, sur votre enthousiasme, sur votre créativité, sur votre savoir-faire et sur votre engagement plénier pour servir le Christ, l'Église, la société et surtout les autres jeunes de votre âge. ^[64] N'hésitez pas à adhérer à toute initiative qui vous aidera à renforcer votre foi et à répondre à l'appel spécifique que le Seigneur vous adressera. N'hésitez pas non plus à suivre l'appel du Christ en choisissant la vie sacerdotale, religieuse ou missionnaire.

64. Ai-je besoin de vous rappeler, chers enfants à qui je m'adresse maintenant, que dans votre cheminement avec le Seigneur, un honneur particulier doit être rendu à vos parents (cf. *Ex* 20, 12 ; *Dt* 5, 16) ? Ils sont vos *éducateurs dans la foi*. Dieu vous a confiés à eux comme un don inouï pour le monde afin qu'ils prennent soin de votre santé, de votre éducation humaine, chrétienne et de votre formation intellectuelle. Et pour leur part, les parents, les éducateurs et les formateurs, les institutions publiques, ont le devoir de respecter le droit des enfants à partir du moment de la conception. ^[65] Quant à vous chers enfants, apprenez dès maintenant l'obéissance à Dieu en étant obéissants à vos parents, comme Jésus-enfant (cf. *Lc* 2, 51). Apprenez aussi à vivre chrétiennement en famille, à l'école et partout. Le Seigneur ne vous oublie pas (cf. *Is* 49, 15). Il marche toujours à vos côtés et désire que vous marchiez avec Lui en étant sérieux, courageux et gentils (cf. *Tb* 6, 2). En toute circonstance, bénissez le Seigneur Dieu, demandez-lui de diriger vos voies, et de faire aboutir vos sentiers et vos projets ; rappelez-vous toujours de ses commandements et ne les laissez pas s'effacer de votre cœur (cf. *Tb* 4, 19).

65. Je désire insister à nouveau sur la formation des enfants et des jeunes qui revêt une importance

particulière. La famille chrétienne est le lieu naturel du développement de la foi des enfants et des jeunes, leur première école de catéchèse. En ces temps tourmentés, éduquer un enfant ou un jeune, est difficile. Cette tâche irremplaçable est rendue plus complexe encore à cause des circonstances sociopolitiques et religieuses particulières que vit la région. C'est pourquoi je désire assurer les parents de mon appui et de ma prière. Il est important que l'enfant grandisse dans une famille unie qui vit sa foi simplement et avec conviction. Il est important pour l'enfant et le jeune de voir ses parents prier. Il est important qu'il les accompagne à l'église et qu'il voit et comprenne que ses parents aiment Dieu et désirent mieux le connaître. Et il est tout aussi important que l'enfant et le jeune voit la charité de ses parents envers celui qui a authentiquement besoin. Il comprend ainsi qu'il est bon et beau d'aimer Dieu, et il aimera être en Église et il en sera fier car il aura saisi de l'intérieur et expérimenté qui est le vrai roc sur lequel il construira sa vie (cf. *Mt* 7, 24-27 ; *Lc* 6, 48). Aux enfants et aux jeunes qui n'ont pas cette chance, je souhaite de trouver sur leur chemin d'authentiques témoins pour les aider à rencontrer le Christ et à découvrir la joie de se mettre à sa suite.

Troisième Partie

*Nous proclamons ... un Christ crucifié ...
puissance de Dieu et sagesse de Dieu.*

1 Co 1, 23-24

66. Le témoignage chrétien, première forme de la mission, fait partie de la vocation originelle de l'Église, qui se réalise dans la fidélité au mandat reçu du Seigneur Jésus : « Vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre » (*Ac* 1, 8). Quand elle proclame le Christ crucifié et ressuscité (cf. *Ac* 2, 23-24), l'Église devient de plus en plus ce qu'elle est déjà par nature et vocation : sacrement de communion et de réconciliation avec Dieu et entre les hommes. ^[66] Communion et témoignage au Christ constituent donc les deux aspects d'une même réalité, car l'un et l'autre puisent à la même source, la Trinité sainte, et reposent sur les mêmes fondements : la Parole de Dieu et les sacrements.

67. Ceux-ci alimentent et authentifient les autres actes du culte divin tout comme les pratiques dévotionnelles de piété populaire. La consolidation de la vie spirituelle fait grandir la charité et porte naturellement au témoignage. Le chrétien est avant tout un témoin. Et le témoignage requiert non seulement une formation chrétienne adéquate à l'intelligibilité des vérités de foi, mais aussi la cohérence d'une vie conforme à cette même foi afin de pouvoir répondre aux exigences de nos contemporains.

La Parole de Dieu, âme et source de la communion et du témoignage

68. « Ils étaient assidus à l'enseignement des Apôtres » (*Ac* 2, 42). Par cette affirmation, saint Luc fait de la première communauté le prototype de l'Église apostolique, c'est-à-dire fondée sur les Apôtres choisis par le Christ et sur leur enseignement. La mission principale de l'Église, qu'elle tient du Christ lui-même, est de garder intact le dépôt de la foi apostolique (cf. *1 Tm* 6, 20), fondement de son unité, en proclamant cette foi au monde entier. L'enseignement des Apôtres a explicité le rapport de l'Église aux Écritures de la Première Alliance, qui trouvent leur accomplissement en la personne de Jésus-Christ (cf. *Lc* 24, 44-53).

69. La méditation du mystère de l'Église, comme communion et témoignage, à la lumière des

Écritures, ce grand *Livre de l'Alliance* entre Dieu et son peuple (cf. *Ex* 24, 7), conduit à la connaissance de Dieu, « lumière sur la route » (*Ps* 119 [vg 118], 105) « pour ne pas chanceler » (*Ps* 121, 3). ^[67] Puissent les fidèles, héritiers de cette Alliance, chercher toujours la vérité dans toute l'Écriture qui est inspirée de Dieu (cf. *2 Tm* 3, 16-17). Elle n'est pas un objet de curiosité historique, mais « l'œuvre de l'Esprit-Saint, par laquelle nous pouvons entendre la voix même du Seigneur et connaître sa présence dans l'histoire », ^[68] dans notre histoire humaine.

70. Les écoles exégétiques d'Alexandrie, d'Antioche, d'Édesse ou de Nisibe ont contribué puissamment à l'intelligence et à la formulation dogmatique du mystère chrétien aux IV^e et V^e siècles. ^[69] L'Église entière leur en est reconnaissante. Les tenants des divers courants d'interprétation des textes s'accordaient sur des principes traditionnels en exégèse, communément admis par les Églises d'Orient et d'Occident. Le plus important est la croyance que Jésus-Christ incarne l'unité intrinsèque des deux Testaments et par conséquent l'unité du dessein salvifique de Dieu dans l'histoire (cf. *Mt* 5, 17). Les disciples ne commencent à comprendre cette unité qu'à partir de la Résurrection, lorsque Jésus aura été glorifié (cf. *Jn* 12, 16). Vient ensuite la fidélité à une lecture typologique de la Bible, selon laquelle certains faits de l'Ancien Testament sont une préfiguration (type et figure) des réalités de la Nouvelle Alliance en Jésus-Christ, clé de lecture de toute la Bible (cf. *1 Co* 15, 22 . 45-47 ; *He* 8 , 6-7). Les textes liturgiques et spirituels de l'Église témoignent de la permanence de ces deux principes d'interprétation qui structurent la célébration ecclésiale de la Parole de Dieu et inspirent le témoignage chrétien. À ce propos, le Concile Vatican II a ultérieurement précisé que pour découvrir le sens exact des textes sacrés, il faut prêter attention au contenu et à l'unité de toute l'Écriture, eu égard à la Tradition vivante de toute l'Église et à l'analogie de la foi. ^[70] Dans la perspective d'une approche ecclésiale de la Bible, une lecture, individuelle et en groupe, de l'Exhortation apostolique post-synodale *Verbum Domini* sera de grand apport.

71. La présence chrétienne dans les pays bibliques moyen-orientaux va bien au-delà d'une appartenance sociologique ou d'une simple réussite économique et culturelle. En retrouvant la sève des origines, à la suite des premiers disciples choisis par Jésus pour être ses compagnons et pour les envoyer prêcher (cf. *Mt* 3, 14), la présence chrétienne prendra un nouvel élan. Pour que la Parole de Dieu soit l'âme et le fondement de la vie chrétienne, la diffusion de la Bible dans les familles favorisera la lecture et la méditation au quotidien de la Parole de Dieu (*lectio divina*). Il s'agit de mettre en place de façon appropriée une véritable pastorale biblique.

72. Les moyens de communication modernes peuvent être un instrument adapté à l'annonce de la Parole, et favoriser sa lecture et sa méditation. En expliquant la Bible de manière simple et accessible, on contribuera à dissiper bien des préjugés ou des idées erronées sur la Bible, qui entraînent des controverses inutiles et humiliantes. ^[71] À ce propos, il serait judicieux d'y inclure les distinctions nécessaires entre *inspiration* et *révélation*, car l'ambiguïté de ces deux concepts dans l'esprit de beaucoup fausse leur intelligence des textes sacrés, ce qui n'est pas sans conséquence sur l'avenir du dialogue interreligieux. Ces moyens peuvent aussi aider à la diffusion du magistère de l'Église.

73. Pour que ces objectifs soient atteints, il convient de soutenir les moyens de communication déjà existants ou de favoriser le développement de nouvelles structures appropriées. La formation d'un personnel spécialisé dans ce secteur névralgique non seulement du point de vue technique, mais aussi doctrinal et éthique est une urgence toujours plus grande, notamment en vue de l'évangélisation.

74. Mais, quelle que soit la place accordée aux moyens de communication sociale mis en œuvre, ils ne sauraient se substituer à la méditation de la Parole de Dieu, à son intériorisation et à son application en vue de répondre aux questions des fidèles. Naîtront ainsi en eux une familiarité avec les Écritures, une quête et un approfondissement de la spiritualité, et un engagement à l'apostolat et à la mission. ^[72] Selon les conditions pastorales de chaque pays de la région, une *Année biblique* pourrait éventuellement être proclamée, et être suivie, si cela est opportun, d'une *Semaine annuelle de la*

Bible. ^[73]

La liturgie et la vie sacramentaire

75. Tout au long de l'histoire, la liturgie a été pour les fidèles du Moyen-Orient un élément essentiel d'unité spirituelle et de communion. En effet, la liturgie témoigne de façon privilégiée de la Tradition des Apôtres, continuée et développée dans les traditions particulières des Églises d'Orient et d'Occident. Entreprendre un renouvellement des textes et des célébrations liturgiques, là où c'est nécessaire, pourrait permettre aux fidèles de mieux s'approprier la tradition et la richesse biblique et patristique, théologique et spirituelle des liturgies, dans l'expérience du Mystère auquel elles introduisent. ^[74] Une telle entreprise doit bien sûr être menée, autant qu'il est possible, en collaboration avec les Églises qui ne sont pas en pleine communion, mais qui sont co-dépositaires des mêmes traditions liturgiques. Le renouveau liturgique souhaité doit être fondé sur la Parole de Dieu, sur la tradition propre à chaque Église, et sur les nouvelles données théologiques et anthropologiques chrétiennes. Il portera du fruit si les chrétiens acquièrent la conviction que la vie sacramentelle les introduit profondément dans la vie nouvelle dans le Christ (cf. *Rm* 6, 1-6 ; *2 Co* 5, 17), source de communion et de témoignage.

76. Un lien vital existe entre la liturgie, source et sommet de la vie de l'Église, qui fonde l'unité de l'épiscopat et de l'Église universelle, et le ministère de Pierre qui maintient cette unité. La liturgie exprime cette réalité, surtout lors de la célébration eucharistique qui est faite en union non seulement avec l'Évêque, mais d'abord avec le Pape, avec l'ordre épiscopal, avec tout le clergé et le peuple de Dieu tout entier.

77. Par le sacrement du Baptême, conféré au nom de la Trinité sainte, nous entrons dans la communion du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et sommes conformés au Christ, en vue de mener une vie nouvelle (cf. *Rm* 6, 11-14 ; *Col* 2, 12), une vie de foi et de conversion (cf. *Mc* 16, 15-16 ; *Ac* 2, 38). Le Baptême nous incorpore aussi dans le Corps du Christ, l'Église, germe et anticipation de l'humanité réconciliée dans le Christ (cf. *2 Co* 5, 19). En communion avec Dieu, les baptisés sont appelés à vivre ici et maintenant en communion fraternelle entre eux, tout en développant une réelle solidarité avec les autres membres de la famille humaine, sans discrimination basée sur la race et la religion, par exemple. Dans ce contexte, il convient de veiller à ce que la préparation sacramentelle des jeunes et des adultes se fasse avec la plus grande profondeur et sur une période qui ne soit pas trop brève.

78. L'Église catholique tient le Baptême validement conféré comme « le lien sacramentel d'unité existant entre ceux qui ont été régénérés par lui ». ^[75] Puisse un accord œcuménique sur la reconnaissance mutuelle du Baptême voir le jour sans tarder entre l'Église catholique et les Églises avec lesquelles elle est en dialogue théologique, en vue de restaurer par la suite la pleine communion dans la foi apostolique ! La crédibilité du message et du témoignage chrétiens au Moyen-Orient en dépend partiellement.

79. L'Eucharistie où l'Église célèbre le grand mystère de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ pour le salut de la multitude, fonde la communion ecclésiale et la mène à sa plénitude. Saint Paul l'a admirablement érigé en un principe ecclésiologique par ces termes : « Puisqu'il n'y a qu'un seul pain, nous sommes tous un seul corps ; car nous participons à cet unique pain » (*1 Co* 10, 17). Souffrant dans sa mission du drame des divisions et des séparations, et ne désirant pas que ses membres se réunissent pour leur propre condamnation (cf. *1 Co* 11, 17-34), l'Église du Christ espère ardemment que proche soit le jour où tous les chrétiens pourront enfin communier ensemble au même pain dans l'unité d'un seul corps.

80. Dans la célébration de l'Eucharistie, l'Église fait aussi l'expérience quotidienne de la communion de ses membres en vue du témoignage quotidien dans la société, qui est une dimension essentielle

de l'espérance chrétienne. L'Église prend ainsi conscience de l'unité intrinsèque de l'espérance eschatologique et de l'engagement dans le monde quand elle fait mémoire de toute l'économie du salut : de l'Incarnation à la Parousie. Cette notion pourrait être davantage approfondie à une époque où la dimension eschatologique de la foi s'est affaiblie, et où le sens chrétien de l'histoire, comme marche vers son achèvement en Dieu, s'estompe au profit de projets limités au seul horizon humain. Pèlerins en marche vers Dieu, à la suite des innombrables ermites et moines, chercheurs d'Absolu, les chrétiens vivant au Moyen-Orient sauront trouver dans l'Eucharistie la force et la lumière nécessaires pour témoigner, souvent à contre-courant et malgré d'innombrables contraintes, de l'Évangile. Ils s'appuieront sur l'intercession des justes, des saints, des martyrs et des confesseurs et de tous ceux qui ont plu au Seigneur comme le chantent nos liturgies d'Orient et d'Occident.

81. Le sacrement du pardon et de la réconciliation, dont je souhaite avec l'ensemble des pères synodaux un renouveau dans la compréhension et la pratique parmi les fidèles, est une invitation à la conversion du cœur.^[76] En effet, le Christ demande clairement : « avant de présenter ton offrande à l'autel [...] va d'abord te réconcilier avec ton frère » (*Mt* 5, 23-24). La conversion sacramentelle est un don qui réclame d'être mieux accueilli et mis en œuvre. Le sacrement du pardon et de la réconciliation remet certes les péchés, mais il guérit aussi. Une pratique plus fréquente ne peut que favoriser la formation de la conscience et la réconciliation, en aidant à surmonter les peurs diverses et à lutter contre la violence. Car Dieu seul donne la paix authentique (cf. *Jn* 14, 27). Dans cette ligne, j'exhorte les Pasteurs et les fidèles qui leur sont confiés à purifier sans cesse la mémoire individuelle et collective, en libérant les esprits des préjugés, à travers l'acceptation mutuelle et la collaboration avec des personnes de bonne volonté. Je les exhorte également à promouvoir toute initiative de paix et de réconciliation, même au milieu des persécutions, pour devenir de vrais disciples du Christ, selon l'esprit des Béatitudes (cf. *Mt* 5, 3-12). Il convient que la « bonne conduite » des chrétiens (cf. *1 P* 3, 16) devienne par son exemplarité le levain dans la pâte humaine (cf. *Lc* 13, 20-21), car elle se fonde sur le Christ qui invite à la perfection (cf. *Mt* 5, 48 ; *Jc* 1, 4 ; *1 P* 1, 16).

La prière et les pèlerinages

82. L'Assemblée spéciale du Synode des Évêques pour le Moyen-Orient a souligné avec vigueur la nécessité de la prière dans la vie de l'Église afin que celle-ci se laisse transformer par son Seigneur, et que chaque fidèle laisse le Christ vivre en lui (cf. *Ga* 2, 20). En effet, comme Jésus lui-même l'a montré en se retirant pour prier aux moments décisifs de sa vie, l'efficacité de la mission évangélisatrice et donc du témoignage trouve sa source dans la prière. En s'ouvrant à l'action de l'Esprit de Dieu, le croyant, par sa prière personnelle et communautaire, fait pénétrer dans le monde la richesse de l'amour et la lumière de l'espérance qui sont en lui (cf. *Rm* 5, 5). Puisse le désir de la prière grandir chez les Pasteurs du peuple de Dieu et chez les fidèles afin que leur contemplation du visage du Christ inspire toujours plus leur témoignage et leurs actions ! Jésus a recommandé à ses disciples de prier sans cesse et de ne pas se décourager (cf. *Lc* 18, 1). Les situations humaines douloureuses engendrées par l'égoïsme, l'iniquité ou la volonté de puissance, peuvent susciter de la lassitude et du découragement. Pourtant Jésus recommande la prière continuelle. Elle est la véritable 'tente de la rencontre' (cf. *Ex* 40, 34), le lieu privilégié de la communion avec Dieu et avec les hommes. N'oublions pas la signification du nom de l'Enfant dont la naissance est annoncée par Isaïe et qui apporte le salut : Emmanuel, « Dieu avec nous » (cf. *Is* 7, 14 ; *Mt* 1, 23). Jésus est notre Emmanuel, vrai Dieu avec nous. Invoquons-le avec ferveur !

83. Terre de la révélation biblique, le Moyen-Orient est devenu très tôt un but de pèlerinage privilégié pour beaucoup de chrétiens venus du monde entier pour consolider leur foi et vivre une expérience profondément spirituelle. Il s'agissait alors d'une démarche pénitentielle qui répondait à une authentique soif de Dieu. Le pèlerinage biblique actuel doit revenir à cette intuition initiale. En se situant dans la pénitence pour la conversion et dans la recherche de Dieu, mettant ses pas dans les

pas temporels du Christ et des apôtres, le pèlerinage vers les lieux saints et apostoliques peut être, s'il est vécu avec foi et profondeur, une authentique *sequela Christi*. Dans un second temps, il permet également aux fidèles de s'imprégner davantage de la richesse visuelle de l'histoire biblique qui retrace devant eux les grands moments de l'économie du salut. Au pèlerinage biblique, il convient aussi d'associer le pèlerinage aux sanctuaires des martyrs et des saints, en qui l'Église vénère le Christ, source de leur martyre et de leur sainteté.

84. Certes, l'Église vit dans l'attente vigilante et confiante de l'avènement final de l'Époux (cf. *Mt* 25, 1-13). Elle rappelle à la suite de son Maître que la véritable adoration se fait en esprit et en vérité, et n'est pas limitée à un lieu saint, quelle que soit son importance symbolique et religieuse dans la conscience des croyants (cf. *Jn* 4, 21.23). L'Église, et en elle chaque baptisé, ressent néanmoins le besoin légitime d'un retour aux sources. Dans les lieux où se sont déroulés les événements du salut, chaque pèlerin pourra s'engager sur un chemin de conversion à son Seigneur et trouver un nouvel élan. Je souhaite que les fidèles du Moyen-Orient puissent se faire eux-mêmes pèlerins en ces lieux sanctifiés par le Seigneur lui-même et avoir accès librement sans restriction aux lieux saints. Par ailleurs, les pèlerinages dans ces lieux feront découvrir aux chrétiens non orientaux la richesse liturgique et spirituelle des Églises orientales. Ils contribueront également à soutenir et à encourager les communautés chrétiennes à demeurer fidèlement et vaillamment sur ces terres bénies.

L'évangélisation et la charité : mission de l'Église

85. La transmission de la foi chrétienne est une mission essentielle pour l'Église. Afin de mieux répondre aux défis du monde d'aujourd'hui, j'ai invité l'ensemble des fidèles de l'Église à une nouvelle évangélisation. Pour qu'elle porte ses fruits, elle devra demeurer dans la fidélité à la foi en Jésus-Christ. « Malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile ! » (*1 Cor* 9, 16) s'exclamait saint Paul. Dans les situations mouvantes actuelles, cette nouvelle évangélisation désire faire prendre conscience au fidèle que son témoignage de vie ^[77] donne force à sa parole quand il ose parler de Dieu ouvertement et courageusement afin d'annoncer la Bonne Nouvelle du salut. Aussi l'ensemble de l'Église catholique présente au Moyen-Orient est-elle invitée, avec l'Église universelle, à s'engager dans cette évangélisation, en tenant compte avec discernement du contexte culturel et social actuel, sachant reconnaître ses attentes et ses limites. C'est avant tout un appel à se laisser évangéliser à nouveau par la rencontre avec le Christ, appel qui s'adresse à toute communauté ecclésiale comme à chacun de ses membres. Car, ainsi que le rappelait le Pape Paul VI : « Celui qui a été évangélisé évangélise à son tour. C'est là le test de vérité, la pierre de touche de l'évangélisation : il est impensable qu'un homme ait accueilli la Parole et se soit donné au Règne sans devenir quelqu'un qui témoigne et annonce à son tour ». ^[78]

86. L'approfondissement du sens théologique et pastoral de cette évangélisation est une tâche importante afin de « partager le don inestimable que Dieu a voulu nous faire, en nous faisant participer à sa vie même ». ^[79] Une telle réflexion devra être ouverte aux deux dimensions œcuménique et interreligieuse, inhérentes à la vocation et à la mission propres de l'Église catholique au Moyen-Orient.

87. Depuis plusieurs années les mouvements ecclésiaux et les communautés nouvelles sont présents au Moyen-Orient. Ils sont un don de l'Esprit à notre époque. S'il ne faut pas éteindre l'Esprit (cf. *1 Th* 5, 19), il incombe néanmoins à chacun et à chaque communauté de mettre son charisme au service du bien commun (cf. *1 Cor* 12, 7). L'Église catholique au Moyen-Orient se réjouit du témoignage de foi et de communion fraternelle de ces communautés où se rassemblent des chrétiens de plusieurs Églises, sans confusion ni prosélytisme. J'encourage les membres de ces mouvements et communautés à être des artisans de communion et des témoins de la paix qui vient de Dieu, en union avec l'Évêque du lieu et selon ses directives pastorales, en tenant compte de l'histoire, de la liturgie, de la spiritualité et de la culture de l'Église locale. ^[80] Ils démontreront ainsi leur attachement géné-

reux et leur désir de servir l'Église locale et l'Église universelle. Enfin, leur bonne intégration exprimera la communion dans la diversité et aidera à la nouvelle évangélisation.

88. Héritière d'un élan apostolique qui a porté la Bonne Nouvelle dans des terres lointaines, chacune des Églises catholiques présentes au Moyen-Orient est aussi invitée à renouveler son esprit missionnaire par la formation et l'envoi d'hommes et de femmes fiers de leur foi dans le Christ mort et ressuscité, et capables d'annoncer avec courage l'Évangile, tant dans la région que dans des territoires de la diaspora, ou encore en d'autres pays du monde. ^[81] *L'Année de la Foi* qui se situe dans le contexte de la nouvelle évangélisation, sera, si elle est vécue avec une intense conviction, un excellent stimulant pour promouvoir une évangélisation interne des Églises de la région, et pour consolider le témoignage chrétien. Faire connaître le Fils de Dieu mort et ressuscité, seul et unique Sauveur de tous, est un devoir constitutif de l'Église et une responsabilité impérative pour tout baptisé. « Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité » (1 Tm 2, 4). Face à cette tâche urgente et exigeante, et dans un contexte multiculturel et pluri-religieux, l'Église jouit de l'assistance de l'Esprit Saint, don du Seigneur ressuscité, qui continue de soutenir les siens, et du trésor des grandes traditions spirituelles qui aident à chercher Dieu. J'encourage les circonscriptions ecclésiastiques, les instituts religieux et les mouvements à développer un authentique souffle missionnaire qui sera pour eux un gage de renouveau spirituel. Pour cette tâche, l'Église catholique au Moyen-Orient peut compter sur l'appui de l'Église universelle.

89. Depuis longtemps, l'Église catholique au Moyen-Orient œuvre grâce à un réseau d'institutions éducatives, sociales et caritatives. Elle fait sien l'appel de Jésus : « Dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Mt 25, 40). Elle accompagne l'annonce de l'Évangile d'œuvres de charité, conformément à la nature même de la charité chrétienne, en réponse aux nécessités immédiates de tous, quelle que soit leur religion, indépendamment des partis et des idéologies, dans le seul but de vivre sur terre l'amour de Dieu pour les humains. ^[82] À travers le témoignage de la charité, l'Église apporte sa contribution à la vie de la société et désire contribuer à la paix dont la région a besoin.

90. Le Christ Jésus s'est fait proche des plus faibles. Guidée par son exemple, l'Église œuvre au service de l'accueil des enfants dans des maternités et des orphelinats, de celui des pauvres, des personnes handicapées, des malades et de toute personne nécessiteuse afin qu'elle soit toujours mieux insérée dans la communauté humaine. L'Église croit en la dignité inaliénable de chaque personne humaine et elle adore Dieu, créateur et père, en servant sa créature dans le besoin tant matériel que spirituel. C'est à cause de Jésus, vrai Dieu et vrai homme, que l'Église accomplit son ministère de consolation qui ne cherche qu'à refléter la charité de Dieu pour l'humanité. Je voudrais dire ici mon admiration et ma reconnaissance envers toutes les personnes qui consacrent leur vie à ce noble idéal, et les assurer de la bénédiction de Dieu.

91. Les centres d'éducation, les écoles, les instituts supérieurs et les universités catholiques du Moyen-Orient sont nombreux. Les religieux, les religieuses et les laïcs qui y œuvrent, réalisent un travail impressionnant que je salue et encourage. Étrangères à tout prosélytisme, ces institutions éducatives catholiques accueillent des élèves ou des étudiants d'autres Églises et d'autres religions. ^[83] Étant d'incalculables instruments de culture pour la formation à la connaissance des jeunes, elles démontrent de manière éclatante la possibilité qu'il y a au Moyen-Orient de vivre dans le respect et la collaboration, par une éducation à la tolérance et par une recherche continue de qualité humaine. Elles sont également attentives aux cultures locales qu'elles désirent promouvoir en soulignant les éléments positifs qu'elles contiennent. Une grande solidarité entre les parents, les étudiants, les universités et les éparchies et diocèses, y compris à l'aide de caisses de mutuelles, permettra de garantir à tous l'accès à l'éducation, surtout à ceux qui sont privés des ressources nécessaires. L'Église demande aussi aux divers responsables politiques de soutenir ces institutions qui,

par leur activité, collaborent réellement et efficacement au bien commun, à la construction et à l'avenir des diverses nations. ^[84]

La catéchèse et la formation chrétienne

92. Saint Pierre rappelle dans sa Première Lettre qu'il faut être « toujours prêts à la défense contre quiconque vous demande raison de l'espérance qui est en vous. Mais que ce soit avec douceur et respect ... » (3, 15b-16a). Les baptisés ont reçu le don de la foi. Elle inspire toute leur vie et les porte à en rendre raison avec délicatesse et respect des personnes, mais aussi avec franchise et courage (cf. Ac 4, 29ss). Aussi seront-ils initiés de manière adéquate à la célébration des saints Mystères, introduits à la connaissance de la doctrine révélée et invités à la cohérence de la vie et de l'agir quotidien. Cette formation des fidèles est assurée avant tout par la catéchèse, autant que possible dans une fraternelle collaboration entre les différentes Églises.

93. La liturgie, et en premier lieu la célébration de l'Eucharistie, est une école de foi qui conduit au témoignage. La Parole de Dieu annoncée de façon adaptée doit conduire les fidèles à découvrir sa présence et son efficacité dans leur vie et dans celle des hommes d'aujourd'hui. Le *Catéchisme de l'Église catholique* est une base nécessaire. Comme je l'ai déjà indiqué, sa lecture et son enseignement doivent être encouragés, tout comme une initiation concrète à la Doctrine sociale de l'Église, exprimée notamment dans le *Compendium de la Doctrine sociale de l'Église*, ainsi que dans les grands documents du Magistère pontifical. ^[85] La réalité de la vie ecclésiale moyen-orientale et l'entraide dans la diaconie de la charité permettront à cette formation d'avoir une dimension œcuménique, selon la spécificité des lieux et en accord avec les autorités ecclésiales respectives.

94. Par ailleurs, l'engagement des chrétiens dans l'Église et dans les institutions de la cité sera renforcé par une solide formation spirituelle. Il semble nécessaire de faciliter aux fidèles, surtout à ceux qui vivent dans les traditions orientales et à cause de l'histoire de leurs Églises, l'accès aux trésors des Pères de l'Église et des maîtres spirituels. J'invite les Synodes et les autres organismes épiscopaux à réfléchir sérieusement à la réalisation progressive de ce souhait et à l'actualisation nécessaire de l'enseignement patristique qui complétera la formation biblique. Ceci implique qu'en premier lieu les prêtres, les consacrés et les séminaristes ou novices puisent dans ces trésors pour approfondir leur vie personnelle de foi, afin de pouvoir ensuite les partager avec sûreté. Les enseignements des maîtres spirituels de l'Orient et de l'Occident, et ceux des saints et saintes aideront celui ou celle qui cherche vraiment Dieu.

Conclusion

95. « Sois sans crainte, petit troupeau ! » (Lc 12, 32) C'est avec ces paroles du Christ, que je désire encourager tous les pasteurs et les fidèles chrétiens au Moyen-Orient à garder courageusement vivante la flamme de l'amour divin dans l'Église et dans leurs milieux de vie et d'activités. C'est ainsi qu'ils maintiendront intègres l'essence et la mission de l'Église telles que le Christ les a voulues. C'est ainsi aussi que les diversités légitimes et historiques enrichiront la communion entre les baptisés, avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ dont le sang purifie de tout péché (cf. 1 Jn 1, 3.6-7). À l'aube de la chrétienté, saint Pierre, Apôtre de Jésus Christ, a écrit sa Première Lettre à des communautés croyantes d'Asie mineure en difficultés. Au début de ce nouveau millénaire, il a été bon que se réunissent en Synode autour du successeur de Pierre des Pasteurs et des fidèles du Moyen-Orient et d'ailleurs, pour prier et réfléchir ensemble. L'exigence apostolique et la complexité du moment invitent à la prière et au dynamisme pastoral. L'urgence de l'heure et l'injustice de tant de situations dramatiques demandent, en faisant une relecture de la Première Lettre de saint Pierre, de s'unir pour témoigner ensemble du Christ mort et ressuscité. Cet être-ensemble, cette communion voulue par notre Seigneur et Dieu, est nécessaire plus que jamais. Mettons de côté tout ce qui semble être

cause d'insatisfaction, même légitime, pour nous concentrer d'un seul cœur sur l'unique nécessaire : unir dans le Fils unique tous les hommes et tout l'univers (cf. *Rm* 8, 29 ; *Ep* 1, 5.10).

96. Le Christ a confié à Pierre la mission spécifique de faire paître ses brebis (cf. *Jn* 21, 15-17) et c'est sur lui qu'il a édifié son Église (cf. *Mt* 16, 18). Le Successeur de Pierre que je suis, n'oublie pas les tribulations et les souffrances des fidèles du Christ et, surtout, de ceux qui vivent au Moyen-Orient. Le Pape leur est particulièrement uni spirituellement. Voilà pourquoi au nom de Dieu, je demande aux responsables politiques et religieux des sociétés non pas seulement de soulager ces souffrances, mais d'éliminer les causes qui les produisent. Je leur demande de tout mettre en œuvre pour qu'enfin règne la paix.

97. Le Pape n'oublie pas non plus que l'Église - la cité sainte, la Jérusalem céleste - dont le Christ est la pierre angulaire (cf. *1 P* 2, 4. 7) et dont lui-même a reçu la mission de prendre soin sur terre, est construite sur des assises faites de pierreries différentes, colorées et précieuses (cf. *Ap* 21, 14. 19-20). Les vénérables Églises orientales et l'Église de rite latin sont ces joyaux resplendissants, qui s'effacent en adoration devant « le fleuve de vie, limpide comme le cristal, qui jaillit du trône de Dieu et de l'Agneau » (*Ap* 22, 1).

98. C'est pour permettre aux hommes de voir la face de Dieu et son nom inscrit sur leurs fronts (cf. *Ap* 22, 4), que j'invite l'ensemble des fidèles catholiques à se laisser conduire par l'Esprit de Dieu pour consolider davantage entre eux la communion, et à la vivre dans une fraternité simple et joyeuse. Je sais que certaines circonstances peuvent parfois conduire à incliner vers des accommodements qui menacent de rompre la communion humaine et chrétienne. Elles y arrivent malheureusement trop souvent, et cette tiédeur déplaît à Dieu (cf. *Ap* 3, 15-19). La lumière du Christ (cf. *Jn* 12, 46) veut rejoindre les recoins de la terre et de l'homme, même les plus obscurs (cf. *1 P* 2, 9). Pour être un lampadaire porteur de l'unique Lumière (cf. *Lc* 11, 33-36) et pour pouvoir témoigner partout (cf. *Mc* 16, 15-18), il importe de choisir le chemin qui mène à la vie (cf. *Mt* 7, 14) en laissant derrière soi les œuvres stériles des ténèbres (cf. *Ep* 5, 9-14) et en les rejetant avec détermination (cf. *Rm* 13, 12s).

99. Puisse la fraternité des chrétiens devenir par son témoignage, un levain dans la pâte humaine (cf. *Mt* 13, 33) ! Puisse les chrétiens du Moyen-Orient, catholiques et autres, donner dans l'unité avec courage ce témoignage peu facile, mais exaltant à cause du Christ, pour recevoir la couronne de vie (cf. *Ap* 2, 10b) ! L'ensemble de la communauté chrétienne les encourage et les soutient. Puisse l'épreuve que vivent certains de nos frères et sœurs (cf. *Ps* 66 [vg 65] 10 ; *Is* 48, 10 ; *1 P* 1, 7), fortifier la fidélité et la foi de tous ! « À vous grâce et paix en abondance ... Paix à vous tous, qui êtes dans le Christ » (*1 P* 1, 2b ; 5, 14b) !

100. Le cœur de Marie, *Théotókos* et Mère de l'Église, a été transpercé (cf. *Lc* 2, 34-35) à cause de la 'contradiction' que son Divin Fils a apportée, c'est à dire à cause des oppositions et de l'hostilité à la mission de lumière que le Christ a affrontées et que l'Église, son Corps mystique, continue de vivre. Marie, que l'Église entière, aussi bien en Orient qu'en Occident, vénère avec tendresse, nous assistera maternellement. Marie, la toute Sainte, qui a cheminé parmi nous, saura une nouvelle fois présenter nos nécessités à son Divin Fils. Elle nous offre son Fils. Écoutons-la qui nous ouvre à l'espérance : « Tout ce qu'il vous dira, faites-le ! » (*Jn* 2, 5).

Donné à Beyrouth, au Liban, le 14 septembre 2012, fête de la Croix Glorieuse, en la huitième année de mon Pontificat.

Notes de bas de page

1. Benoît XVI, *Homélie de la messe d'ouverture de l'Assemblée spéciale du Synode des Évêques pour le Moyen-Orient* (10 octobre 2010) : AAS 102 (2010), p. 805.[↗]
2. Cf. *Proposition 4*.[↗]
3. *Code des Canons des Églises Orientales*, canon 39 ; cf. Conc. œcum. Vat. II, Décret sur les Églises orientales catholiques *Orientalium Ecclesiarum*, n. 1 ; Jean-Paul II, Exhort. Apost. post-synodale *Une espérance nouvelle pour le Liban* (10 mai 1997), n. 40 : AAS 89 (1997), pp. 346-347 où est développé le thème de l'unité entre la Tradition apostolique commune et les traditions ecclésiales qui en sont issues en Orient.[↗]
4. Cf. Benoît XVI, *Homélie de la messe de minuit* (24 décembre 2010) : AAS 103 (2011), pp. 17-21.[↗]
5. Cf. *Proposition 9*.[↗]
6. Cf. Conc. œcum. Vat. II, Décret sur l'œcuménisme, *Unitatis redintegratio*, n. 1.[↗]
7. Cf. Benoît XVI, *Discours aux participants à l'assemblée plénière de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi* (27 janvier 2012), AAS 104 (2012), p. 109.[↗]
8. Cf. Conc. œcum. Vat. II, Décret sur l'œcuménisme, *Unitatis redintegratio*, n. 8.[↗]
9. Cf. Jean-Paul II, Lett. enc. *Ut unum sint* (25 mai 1995), nn. 83-84 : AAS 87 (1995), pp. 971-972.[↗]
10. Cf. Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, *Directoire pour l'application des principes et des normes de l'œcuménisme* (25 mars 1993) : AAS 85 (1993), pp. 1039-1119.[↗]
11. Décret sur les Églises orientales catholiques, *Orientalium Ecclesiarum*, n. 24.[↗]
12. Cf. Conc. œcum. Vat. II, Décret sur l'œcuménisme, *Unitatis redintegratio*, n. 15.[↗]
13. Cf. *idem*, Décret sur les Églises orientales catholiques, *Orientalium Ecclesiarum*, nn. 26-27.[↗]
14. Cf. *idem*, Décret sur l'œcuménisme, *Unitatis redintegratio*, n. 15 ; Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, *Directoire pour l'application des principes et des normes de l'œcuménisme* (25 mars 1993), nn. 122-128 : AAS 85 (1993), pp. 1086-1088.[↗]
15. Cf. Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, *Directoire pour l'application des principes et des normes de l'œcuménisme* (25 mars 1993), n. 145 : AAS 85 (1993), p. 1092.[↗]
16. Cf. *Proposition 28*, dont certaines initiatives proposées sont de compétences pastorales locales et d'autres qui engagent l'ensemble de l'Église catholique, seront étudiées en accord avec le Siège de Pierre.[↗]
17. Cf. *Proposition 40*.[↗]
18. Cf. Benoît XVI, *Discours au Centre Heichal Shlomo, Jérusalem* (12 mai 2009) : AAS 101 (2009), pp. 522-523 ; *Proposition 41*.[↗]
19. Cf. *Proposition 5*.[↗]
20. Cf. *Proposition 42*.[↗]
21. Cf. Conc. œcum. Vat. II, Déclaration sur la liberté religieuse *Dignitatis humanae*, nn. 2-8 ; Benoît XVI, *Message pour la célébration de la Journée mondiale pour la paix 2011* : AAS 103 (2011), pp. 46-58 ; *Discours aux membres du Corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège* (10 janvier 2011) : AAS 103 (2011), pp. 100-107.[↗]
22. Cf. Conc. œcum. Vat. II, Déclaration sur les relations de l'Église avec les religions non chrétiennes, *Nostra aetate*, n. 2.[↗]
23. Benoît XVI, *Discours lors de la rencontre avec les membres du Gouvernement, les représentants des Institutions de la République, le Corps diplomatique et les représentants des principales religions* (Cotonou, 19 novembre 2011), AAS 103 (2011), p. 820.[↗]
24. Cf. Benoît XVI, *Message pour la journée mondiale des migrants et des réfugiés 2006* : AAS 97(2005), pp. 981-983 ; *idem 2008* : AAS 100 (2008), pp. 805-808 ; et *ibidem 2012* : AAS 103 (2011), pp. 763-766.[↗]
25. Cf. *Proposition 11*.[↗]
26. Cf. *Propositions 6 et 10*.[↗]
27. Cf. *Proposition 12*.[↗]
28. Cf. *Proposition 15*.[↗]

29. Cf. *Proposition 14*.[\[↵\]](#)
30. Benoît XVI, *Homélie de la messe de clôture de l'Assemblée spéciale du Synode des Évêques pour le Moyen-Orient* (24 octobre 2010): AAS 102 (2010), p. 815.[\[↵\]](#)
31. Cf. Benoît XVI, *Homélie d'ouverture de l'Assemblée spéciale du Synode des Évêques pour le Moyen-Orient* (10 octobre 2010) : AAS 102 (2010), p. 805. [\[↵\]](#)
32. Cf. Congrégation pour la Doctrine de la Foi, *Lettre aux Évêques de l'Église catholique sur certains aspects de l'Église comprise comme communion – Communio notio*, (28 mai 1992), 9 : AAS 85 (1993), pp. 843-844 : notamment dans le 1^{er} paragraphe : « l'Église universelle ne peut être conçue ni comme la somme des Églises particulières, ni comme une fédération d'Églises particulières. Elle n'est pas le résultat de leur communion, mais elle est, dans son mystère essentiel, une réalité ontologiquement et chronologiquement préalable à toute Église particulière singulière. »[\[↵\]](#)
33. Cf. Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. sur l'Église *Lumen gentium*, n. 23.[\[↵\]](#)
34. Cf. *Code des Canons des Églises Orientales*, canons 76, §§ 1 et 2, et 92, §§ 1 et 2.[\[↵\]](#)
35. Cf. *idem*, canon 97.[\[↵\]](#)
36. Cf. *idem*, canon 83, § 1.[\[↵\]](#)
37. Cf. Jean-Paul II, Exhort. apost. post-synodale *Pastores gregis* (16 octobre 2003), n. 26 : AAS 96 (2004), pp. 859-860.[\[↵\]](#)
38. *Idem*, Exhort. apost. post-synodale *Une espérance nouvelle pour le Liban* (10 mai 1997), n. 60 : AAS 89 (1997), p. 364.[\[↵\]](#)
39. Cf. *Proposition 22*.[\[↵\]](#)
40. Cf. *Code des Canons des Églises Orientales*, canon 192, §1.[\[↵\]](#)
41. Cf. *Proposition 7*.[\[↵\]](#)
42. Cf. Conc. œcum. Vat. II, Décret sur le ministère et la vie des prêtres *Presbyterorum ordinis*, nn. 4-6.[\[↵\]](#)
43. Cf. *Message final de l'Assemblée spéciale du Synode des Évêques pour le Moyen-Orient* (22 octobre 2010), n. 4, 3 : *L'Osservatore Romano*, édition française, n. 3.159 (09 novembre 2010), p. 23.[\[↵\]](#)
44. Cf. Conc. œcum. Vat. II, Décret sur le ministère et la vie des prêtres, *Presbyterorum ordinis*, n. 11.[\[↵\]](#)
45. Cf. Congrégation pour l'Éducation catholique, *Ratio fundamentalis Institutionis sacerdotalis* (19 mars 1985), nn. 5-10.[\[↵\]](#)
46. Cf. *Lettre aux séminaristes* (18 octobre 2010) : AAS 102 (2010), pp. 793-798.[\[↵\]](#)
47. cf. Jean-Paul II, Lett. Apost. *Orientale Lumen* (02 mai 1995) : AAS 87 (1995), p. 745-774[\[↵\]](#)
48. Cf. Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. sur l'Église *Lumen gentium*, n. 44 ; Décret sur la rénovation et l'adaptation de la vie religieuse *Perfectae caritatis*, n. 5 ; Jean-Paul II, Exhort. apost. post-synodale *Vita consecrata* (25 mars 1996), nn. 14. 30 : AAS 88 (1996), p. 387-388 et 403-404.[\[↵\]](#)
49. Cf. *Proposition 26*.[\[↵\]](#)
50. Cf. Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique, *Instruction Repartir du Christ. Un engagement renouvelé de la vie consacrée au troisième millénaire* (19 mai 2002) : *Ench. Vat.* 21, nn. 372-510 ; *L'Osservatore Romano*, édition française, n. 2.741 (10 septembre 2002), pp. 5-14.[\[↵\]](#)
51. Cf. Congrégation pour les Religieux et les Instituts Séculiers et Congrégation pour les Évêques, Directives de base sur les rapports entre les évêques et les religieux dans l'Église *Mutuae relationes* (14 mai 1978), nn. 52-65 : AAS 70 (1978) pp. 500-505. Sur la place des moines dans les Églises orientales catholiques, voir *Code des Canons des Églises Orientales*, canons 410-572.[\[↵\]](#)
52. Cf. Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. sur l'Église *Lumen gentium*, nn. 30-38 ; Décret sur l'apostolat des laïcs *Apostolicam actuositatem* ; Jean-Paul II, Exhort. apost. post-synodale, *Christifideles laici* (30 décembre 1988) : AAS 81 (1989), pp. 393-521.[\[↵\]](#)
53. Cf. Jean-Paul II, Exhort. apost. post-synodale *Une espérance nouvelle pour le Liban* (10 mai 1997), nn. 45.103 : AAS 89 (1997), pp 350-352 et 400 ; *Proposition 24*[\[↵\]](#)

54. Benoît XVI, *Homélie de la messe de clôture de l'Assemblée spéciale du Synode des Évêques pour le Moyen-Orient* (24 octobre 2010) : AAS 102 (2010), p. 814.[\[↵\]](#)
55. Cf. Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. sur l'Église *Lumen gentium*, n. 31.[\[↵\]](#)
56. Cf. *Proposition* 30.[\[↵\]](#)
57. Cf. Jean-Paul II, Exhort. apost. post-synodale *Christifideles laici* (30 décembre 1988), nn. 57-63 : AAS 81 (1989), pp. 506-518.[\[↵\]](#)
58. Cf. Jean-Paul II, Exhort. apost. *Familiaris consortio* (22 novembre 1981) : AAS 74 (1982), pp. 81-191 ; Saint-Siège, *Charte des droits de la famille* (22 octobre 1983), Cité du Vatican, 1983 ; Jean-Paul II, *Lettre aux familles* (2 février 1994) : AAS 86 (1994), pp. 868-925 ; Conseil pontifical *justice et paix*, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, nn. 209-254.[\[↵\]](#)
59. Cf. *Proposition* 35.[\[↵\]](#)
60. Cf. Benoît XVI, *Homélie de la messe au Mont du Précipice, Nazareth* (14 mai 2009) : AAS 101 (2009), pp. 478-482.[\[↵\]](#)
61. Cf. Jean-Paul II, Lett. apost. *Mulieris dignitatem* (15 août 1988), n. 10 : AAS 80 (1988), pp. 1676-1677.[\[↵\]](#)
62. Cf. *Idem*, Exhort. apost. post-synodale *Christifideles laici* (30 décembre 1988), n. 49 : AAS 81 (1989), p. 487.[\[↵\]](#)
63. Cf. *Idem*, Exhort. apost. post-synodale *Une espérance nouvelle pour le Liban* (10 mai 1997), n. 50 : AAS 89 (1997), p. 355 ; *Message final de l'Assemblée spéciale du Synode des Évêques pour le Moyen-Orient* (22 octobre 2010), n. 4.4 : *L'Osservatore Romano*, édition française, n. 3.159, (9 novembre 2010), p. 22 ; *Proposition* 27.[\[↵\]](#)
64. Cf. *Proposition* 36.[\[↵\]](#)
65. Cf. *Proposition* 27.[\[↵\]](#)
66. Cf. Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. sur l'Église *Lumen gentium*, n. 1.[\[↵\]](#)
67. Cf. Benoît XVI, Exhort. Apost. post-synodale *Verbum Domini* (30 septembre 2010), n. 24 : AAS 102 (2010), p. 704.[\[↵\]](#)
68. *Idem*, n. 19 : AAS 102 (2010), p. 701.[\[↵\]](#)
69. Cf. Conc. œcum. Vat. II, Décret sur l'œcuménisme, *Unitatis redintegratio*, n. 14.[\[↵\]](#)
70. Cf. Const. dogm. sur la révélation divine, *Dei Verbum*, n. 12.[\[↵\]](#)
71. Cf. *Proposition* 2.[\[↵\]](#)
72. Cf. *Ibidem*.[\[↵\]](#)
73. Cf. *Proposition* 3.[\[↵\]](#)
74. Cf. *Proposition* 39.[\[↵\]](#)
75. Cf. Conc. œcum. Vat. II, Décret sur l'œcuménisme, *Unitatis redintegratio*, n. 22.[\[↵\]](#)
76. Cf. *Proposition* 37.[\[↵\]](#)
77. Cf. Benoît XVI, Exhort. Apost. post-synodale, *Verbum Domini* (30 septembre 2010), n. 97 : AAS 102 (2010), pp. 767-768.[\[↵\]](#)
78. Exhort. Apost. Sous forme de motu proprio *Evangelii nuntiandi* (8 décembre 1975), n. 24 : AAS 68 (1976), p. 21.[\[↵\]](#)
79. Benoît XVI, Lett. apost. *Ubicumque semper* (21 septembre 2010) : AAS 102 (2010), p. 791.[\[↵\]](#)
80. Cf. *Proposition* 17.[\[↵\]](#)
81. Cf. *Proposition* 34.[\[↵\]](#)
82. Cf. Benoît XVI, Lett. enc. *Deus caritas est* (25 décembre 2005) n.31 : AAS 98 (2006), pp. 243-245. [\[↵\]](#)
83. Cf. Congrégation pour la Doctrine de la Foi, *Note doctrinale sur certains aspects de l'évangélisation*, (3 décembre 2007), n. 12, note 49 traitant du prosélytisme : AAS 100 (2008), p. 502.[\[↵\]](#)
84. Cf. *Proposition* 32.[\[↵\]](#)
85. Cf. *Proposition* 30.[\[↵\]](#)